

# Espace liberté

**E**lle est sur toutes les lèvres, galvaudée, réclamée à cor et à cri. Mot qu'on chérit, mot qui tue ! Sa conquête n'a pas de prix, sa perte est catastrophe. Enfants, nous l'appelons, adultes, nous la regrettons, vieillards, nous la pleurons... Insaisissable réalité qui, à tout moment, nous échappe, alors que nous nous pensions si près de la posséder. Provocatrice, elle est au cœur de toutes nos batailles, elle engendre des révolutions, elle chasse nos peurs. Précieuse, elle dicte nos choix, oriente nos décisions. Rats de ville ou rats des champs, nous aspirons à trouver les espaces qui nous permettront d'en jouir un moment. Séduisant concept qui peut conduire à tous les abus comme à toutes les grandeurs. Qu'est-ce donc que cette liberté qui fait rire ou pleurer ? Qui donc saurait nous en montrer les enchantements et les limites ? Pourquoi donc est-elle si difficile à conquérir autant qu'à conserver ?



Jean-René Dubé

Inconsciemment, nous avons tous, depuis notre enfance, volé des plages de liberté à notre quotidien, pour le rêve, le loisir ou le repos. Toujours trop court, chaque espace aspire au suivant. Jamais rassasiés, nous planifions nos soirées, nos fins de semaine, nos vacances, pour lâcher prise, fuir la frénésie du boulot, trouver la paix et un peu de liberté, arrachée de haute lutte. Pourtant, au plus profond de nous-mêmes, il y a toujours un vide. Notre liberté est menacée par nos angoisses et nos peurs : notre santé nous inquiète, notre avenir est moche... Qui pourrait nous sortir de cet engrenage dans lequel nous sommes enfermés ? La vraie liberté serait-elle ailleurs ? C'est l'objet de cette parution d'explorer sommairement ce thème, servi jusqu'à plus soif, et trop souvent maltraité. Entreprise risquée par les redites et les clichés, mais néanmoins nécessaire pour éclairer les chemins de notre cœur et les ouvrir sur une liberté insoupçonnée.

Notre soif de liberté est étroitement liée à notre recherche de vérité, puisqu'il est dit quelque part que « la vérité nous rendra libres ». Depuis le Dieu de la première Alliance, qui se fait proche, qui propose et qui attend la réponse de l'homme, jusqu'à Jésus, homme libre, qui, en suivant la volonté de son Père, a posé des gestes libérateurs, jusqu'à donner sa vie pour nous, nous sommes devant une autre dimension de la liberté : intérieure et spirituelle. Que notre liberté soit entravée temporairement ou en permanence par un mauvais coup du sort, notre cœur reste libre, notre désir bien présent et légitime. Nous sommes à un autre niveau. Celui où notre bonheur et notre paix intérieure ne dépendent plus de tous les conditionnements extérieurs, mais du cheminement personnel que nous acceptons et de la qualité de notre relation avec les autres et avec le Tout-Autre !



## LA LIBERTÉ SERAIT-ELLE UN « MAL » DE NOTRE SIÈCLE ?

Frère Fernando Lambert  
Visiteur auxiliaire

*Oh liberté chérie ! que de crimes on commet en ton nom !*

Du début de l'histoire de l'humanité jusqu'à nos jours, la liberté de la personne a constitué une valeur sacrée et intouchable. On en a fait aussi une valeur collective, déjà lors de la constitution tout au long des siècles des empires et des royaumes, et de façon plus aiguë avec l'apparition de la notion de nation au XIX<sup>e</sup> siècle. Au nom de la liberté, on a fait avancer les plus nobles causes, mais en la brandissant toujours comme un flambeau, on a aussi commis les pires exactions. La liberté humaine, comme le dieu latin Janus, possède ainsi un double visage. Elle permet le meilleur comme le pire, la vie comme la mort. La liberté, comme toute autre valeur humaine, est relative. Le problème commence au moment où l'on en fait un absolu.

Il nous faut donc être réalistes. Nos limites humaines, inhérentes à notre condition, nous obligent à faire des choix. Or choisir, c'est démontrer que tout n'est pas possible en même temps. Notre liberté qui prétend ou du moins souhaiterait être totalement autonome et indépendante de toutes contingences extérieures, doit s'accommoder de cette vérité incontournable. Qui dit choix, dit donc renoncement à ce qui est contraire ou incompatible avec ce qui est choisi. Toute action et, au total, toute vie constituent un cheminement qui est fait de plus d'abandons que de choses retenues.

De plus, faire des choix, c'est accepter d'être responsable, en assumant les actes qui en découlent. Ce qui fait la grandeur de l'être humain, c'est précisément qu'il doit répondre de ses choix. Cela est vrai à tous les plans : personnel, familial, social, juridique, politique, spirituel. Que les choix produisent des effets positifs ou négatifs, cela engage, dans l'un ou l'autre cas, la responsabilité de leur auteur et constitue un exercice parmi d'autres de la liberté. Le développement du sens de la responsabilité est profondément relié à la maturité de l'être.

Cela dit, se pose la question : comment concilier liberté et engagements ? S'engager, n'est-ce pas, aux yeux de certains, abdiquer sa liberté ? On entend souvent répéter que les jeunes, de nos jours, ont peur de s'engager à long terme. Les engagements pour la vie : mariage religieux, engagement sacerdotal ou religieux, etc., ne semblent pas pour eux. Leur liberté serait brimée par de tels choix. Or, dans notre condition humaine, nous engager, c'est exercer notre liberté; et encore plus dans notre condition de croyants, nous engager avec d'autres pour les autres, à la suite du Christ, c'est vivre tout simplement notre baptême.

Il existe un cas de figure où toutes les limites tombent et où toutes les frustrations disparaissent, c'est lorsque notre liberté est au service de l'amour, amour avec un petit a et plus encore l'Amour avec un grand A. Quand on aime une personne, notre liberté devient donc sans mesures à l'autre. Quand on aime le Christ et que l'on se sait aimé de Lui, notre liberté tend à être fusion avec Lui et, par voie de conséquence, avec tous nos frères et sœurs. Dans le contexte chrétien, l'une des figures dominantes de la liberté est le service au nom du Christ. La figure la plus achevée de la liberté est celle du Christ donnant sa vie pour nous et pour le salut de toute l'humanité. □

# Jésus, homme libre...!

f. Luc M. Marsolais, osm



## Liberté humaine

Jésus, homme libre...! Avant de faire une telle affirmation, il faut savoir ce qu'on entend par le mot «liberté»! Nous devons de toute façon faire appel à notre expérience de la liberté. Faire ce que je veux, quand je veux, comme je veux, est-ce la liberté ? D'aucuns osent croire que c'est la façon de vivre la liberté.

### Deux verbes pour exprimer ou mettre en œuvre notre liberté humaine

En réfléchissant, il me semble que deux verbes en particulier sont l'expression de notre liberté humaine avec ses richesses et ses limites : *Choisir et assumer*.

#### Liberté de choix

Dans le langage quotidien, la liberté est souvent liée au «choix». Quand suis-je libre? Lorsque je fais les choix qui sont conformes à mes valeurs, à ma condition, à mes engagements, à mon état de santé, à mes limites et ce, dans le respect des autres. Lorsque, entre le bien et le mal, je sais choisir le bien.

#### Assumer la réalité

Nous ne pouvons pas toujours choisir, mais il y a aussi expression de la liberté lorsque j'assume ce que je suis, les conditions dans lesquelles je vis, les choix que j'ai faits, ce que je ne peux pas changer ou ce que je n'ai pas encore réussi à changer. Oui, lorsque j'assume

mes déterminismes : âge, santé, aptitudes, nationalité, religion...

#### Situations de liberté

Évidemment, on peut parler de liberté lorsque je ne suis pas esclave de certaines réalités comme l'argent, les plaisirs, etc... Je suis libre lorsque je peux agir sans gêne, sans peur, sans préjugés. Il y a ma liberté individuelle qui s'arrête lorsque commence celle des autres. Il y a la liberté religieuse, la liberté d'expression, etc... Je suis libre aussi lorsque je peux dire mon opinion, défendre mes convictions et mes droits, accomplir mes devoirs.

Après ces quelques considérations, à partir de notre expérience personnelle, nous pouvons certainement avoir une idée de ce qu'est la liberté de *l'homme Jésus de Nazareth*.

Il faut d'abord distinguer le «Jésus historique», qui est né et qui est mort comme vous le savez. Il y a aussi le «Jésus ressuscité», qui est Christ et Seigneur.

## Liberté du «Jésus historique, Jésus de Nazareth»

Il a vécu notre condition d'homme en toute chose excepté le péché, nous dit saint Paul.<sup>1</sup> Le Concile Vatican II, dans sa Constitution pastorale sur l'Église dans le monde (*Gaudium et Spes*), écrit : «Car par son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni lui-même à tout homme. Il a travaillé avec des mains d'homme, il a pensé avec une intelligence d'homme, il a agi avec une volonté d'homme, il a aimé avec un cœur d'homme. Né de la Vierge Marie, il est vraiment devenu l'un de nous, en tout semblable à nous, hormis le péché.<sup>2</sup>»

### Qui était Jésus?

#### Homme de son temps et de son milieu

Il était Juif de nationalité et de religion. Il a assumé *librement* sa condition et a vécu comme les gens de son pays et de son temps. Il a parlé leur langue. Il s'est vêtu comme eux, il a mangé comme eux, il a fréquenté le Temple, y a prié, y a même enseigné. Il a exercé une profession avec son père Joseph.

#### Homme qui assume les besoins de son corps

Comme homme, Jésus a ressenti la fatigue et s'est reposé. Il a eu faim et soif. *Combien avez-vous de pains ?*<sup>3</sup> demandera-t-il à ses disciples pour satisfaire la faim de la foule et la sienne<sup>4</sup>. On lui reproche de manger avec les

publicains et les pécheurs<sup>5</sup>. À la Samaritaine il dit : *Donne-moi à boire*<sup>6</sup>. Le Fils de l'homme vient, il mange et il boit<sup>7</sup>. Nous avons mangé et bu avec toi<sup>8</sup>. Comme il était vraiment l'un des nôtres, il a assumé en toute *liberté* les limites de notre condition humaine. En tant qu'être humain, nous avons besoin de dormir, de boire, de manger. Comme nous, nous pouvons supposer qu'il a su apprécier et goûter ces moments précieux et agréables de la vie. À Cana, à cause de lui, on félicite le marié d'avoir gardé le bon vin jusqu'à la fin<sup>9</sup>.

#### Homme qui assume les limites de son humanité, y compris la mort

Vivre la condition humaine ne peut se faire sans passer par la mort. Nous savons quelle a été la mort de Jésus et malgré son désir d'accomplir son destin, il exprime sa peur devant ce passage : «*Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi !*<sup>10</sup>» Il l'acceptera en exprimant au Père, durant son agonie au Jardin des Oliviers, son désir de faire sa volonté : «*Pourtant, non pas comme je veux, mais comme tu veux !*<sup>11</sup>».

#### Jésus n'a pas fait semblant

Par l'incarnation, le Fils de Dieu est devenu l'un des nôtres. Il s'est fait homme avec toutes les conséquences que cela entraîne, toutes les possibilités

<sup>1</sup> Ph 2, 6

<sup>2</sup> L'Église dans le monde de ce temps, 22, § 2.

<sup>3</sup> Mt 15, 34

<sup>4</sup> Mc 6, 38

<sup>5</sup> Mt 9, 11

<sup>6</sup> Jn, 4, 7

<sup>7</sup> Mt 11, 19

<sup>8</sup> Luc 13, 26

<sup>9</sup> Jn 2, 10

<sup>10</sup> Mt 26, 39

<sup>11</sup> Lc, 22, 42

et aussi les limites. Nous pouvons constater en lisant l'Écriture qu'il n'a pas fait semblant d'être homme. Il n'a pas joué à l'être humain, mais il a assumé totalement et en toute liberté sa condition humaine.

### **Est-ce conciliable avec son désir de faire la volonté de son Père ?**

Je crois en Dieu Créateur... Si Dieu a créé l'être humain avec ses possibilités et ses limites, son désir est certainement que nous vivions en accord avec ce que nous sommes. Jésus étant l'un des nôtres, en vivant comme nous, en assumant ses possibilités et ses limites, il accomplissait par le fait même la volonté de son Père comme nous accomplissons la volonté de Dieu en vivant pleinement notre condition humaine.

### **Faits et gestes d'un homme libre ou actions-réactions d'un homme libre**

En parcourant les Évangiles, glanons quelques situations, quelques événements, quelques paroles de Jésus de Nazareth qui expriment sa liberté.

#### **Jésus reste au Temple à Jérusalem**

*«Quand ils prirent le chemin du retour, à la fin des jours de fête, le jeune Jésus resta à Jérusalem sans que ses parents s'en aperçoivent.»*<sup>12</sup> Le texte nous dit que ses parents ont dû retourner à Jérusalem et qu'ils lui ont fait en quelque sorte des reproches : *«Mon enfant, pourquoi nous as-tu fait cela? Vois ! Ton père et moi, nous te cherchions tout inquiets.»* Jésus avait donc choisi librement de demeurer au Temple

<sup>12</sup> Lc 2, 43-48

et, comme il arrive dans toutes les familles lorsqu'un enfant manque à l'appel, les parents sont inquiets. On peut comprendre qu'il s'agissait pour Jésus d'accomplir la volonté de Dieu, mais il aurait dû avertir ses parents... Un ado ne pense pas toujours à cela... et comme tout ado, Jésus a agi sans se préoccuper de ses parents... et plus encore il leur dit qu'ils auraient dû le savoir.<sup>13</sup> Se rendait-il compte de la peine et de l'inquiétude qu'il leur causait?

### **La tentation de Jésus**

Les évangélistes Matthieu<sup>14</sup>, Marc<sup>15</sup> et Luc<sup>16</sup> mentionnent cet événement de la vie de Jésus de Nazareth. Ce récit de la tentation laisse voir un Jésus qui ne se prévaut pas de son titre de Fils de Dieu pour s'octroyer des privilèges ou pour faire des coups d'éclat. On y voit également un Jésus qui refuse certaines conceptions qu'Israël se faisait du Messie attendu. Un refus est une expression de la liberté. À chacune des tentations, Jésus refuse la proposition du Tentateur et y répond par une parole de l'Écriture. L'évangéliste Luc enrichit la tradition qu'il avait reçue : il montre en Jésus un homme à la fois tenté par le diable et constamment conduit par l'Esprit. C'est la situation de tout chrétien.

### **Guérison d'un lépreux<sup>17</sup>**

Il faut se rappeler qu'au temps de Jésus, la lèpre était considérée comme une maladie particulièrement liée au péché. Étant considérée comme une

<sup>13</sup> Lc 2, 49

<sup>14</sup> Mt 4, 1-11

<sup>15</sup> Mc 1, 12-13

<sup>16</sup> Lc 4, 1-13

<sup>17</sup> Mt 8, 1-4 ; Mc 1, 40-44 et Lc 5, 12-14

maladie contagieuse, le malade était exclu de la vie de la communauté. Il était considéré comme impur. Que fait Jésus? Il prend la liberté de le toucher. En se rendant «impur légalement», Jésus «purifie», rend pur le lépreux qui peut réintégrer la communauté. Il bouscule la tradition et rappelle que l'amour et la miséricorde sont plus importants que les rites et les sacrifices.

### **Jésus appelle Lévi**<sup>18</sup>

L'appel de Lévi, nommé Matthieu, en est un bel exemple. Le repas pris chez ce nouvel apôtre lui a valu des critiques : *«Pourquoi votre maître mange-t-il avec les collecteurs d'impôts et les pécheurs?»*.<sup>19</sup> Dans la même ligne, il y a la rencontre de Jésus avec Zachée. *«Les gens murmuraient et disaient : C'est chez un pécheur qu'il est allé loger!»*<sup>20</sup> Un choix contesté, mais libre de la part de Jésus qui n'est pas venu appeler les justes, mais les pécheurs.

### **Jésus choisit les douze apôtres**<sup>21</sup>

*« Il appela ses disciples. Il en choisit douze qu'il nomma apôtres. »* Faire un tel choix implique une liberté. Son choix était-il « infaillible » ou marqué par les limites de sa liberté humaine... et de celle des hommes qu'il a choisis, ce qui expliquerait le choix de Judas ?

### **Le sabbat et la cueillette des épis**<sup>22</sup>. **Guérison le jour du sabbat**<sup>23</sup>

La liberté de Jésus l'amenait à

contester l'attitude de ses détracteurs. Les deux épisodes mentionnés sont de belles occasions pour Jésus de faire une mise au point au sujet de l'observance de la loi pour la loi. La loi doit être au service de la personne et non la personne esclave de la loi. Il rappelle que le Fils de l'homme est maître du sabbat. Il agit avec liberté et les choix qu'il fait sont pour le bien des personnes. Lorsqu'il choisit librement de guérir le jour du sabbat, il rappelle à ses interlocuteurs que la personne humaine vaut plus qu'un mouton qu'on sortirait d'un trou le jour du sabbat et il conclut qu'il est permis de faire le bien le jour du sabbat. Jésus met en garde contre le légalisme qui donne priorité à la loi sur la personne humaine. La vraie liberté, c'est de choisir la charité, donc de répondre aux besoins des personnes. Nous observons l'attitude de liberté de Jésus face à la loi, face à l'observance.

Si ma liberté doit s'inspirer de celle de Jésus de Nazareth, je dois moi aussi l'exercer par la contestation de ce qui n'est pas évangélique, par la contestation de ce qui est légalisme dans ma vie, dans mon milieu, et dans l'Église.

### **Les paraboles**

Nous pouvons constater les choix et les attitudes de liberté de Jésus de Nazareth, mais son enseignement est aussi une éducation à la liberté. Il serait intéressant de faire, sous cet angle, la lecture des paraboles. Nous ne prenons qu'un exemple : la parabole du semeur. Savoir faire le choix de laisser pousser l'ivraie avec le bon grain jusqu'au moment opportun pour l'éliminer sans faire de tort au bon grain. Une leçon de vie.

<sup>18</sup> Mt 9, 9-17 ; Mc 2, 13-17 ; Lc 5, 27-32

<sup>19</sup> Mt 9, 11

<sup>20</sup> Lc 19, 7

<sup>21</sup> Lc 6, 12-16 ; Mt 5,1 ; 10, 1-4 ; Mc 3, 13-19

<sup>22</sup> Mt 12, 1-8 ; Mc 2, 23-28 et Lc 6, 1-5

<sup>23</sup> Mt 12, 9-14 ; Mc 3, 1-6 et Lc 6, 6-11

## Conditions pour suivre Jésus <sup>24</sup>

Parlant à ses disciples, il leur enseigne que, pour le suivre, des choix libres s'imposent. Il faut choisir librement un renoncement, il faut accepter librement de porter sa croix chaque jour. La liberté n'implique pas toujours un choix facile.

## L'impôt dû à César <sup>25</sup>

Les pharisiens voulaient tendre un piège à Jésus en lui posant la question : « *Est-il permis ou non de payer le tribut à César ?* » Jésus les met devant leur responsabilité de choisir de rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

## Durant sa passion

Devant Pilate, suite à la question « *Tu n'entends pas tous ces témoignages qui sont contre toi?* », Jésus choisit de ne rien répondre. <sup>26</sup> La même attitude devant Hérode. Malgré toutes les questions qui lui étaient posées, saint Luc nous dit : « *Jésus ne lui répondit rien* ». <sup>27</sup> Voilà un choix libre de la part de Jésus durant cette dernière étape de sa vie terrestre. Il eut aussi une parole de libération à l'égard de ses bourreaux : « *Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font* ». <sup>28</sup> Son dernier acte libre sera exprimé par cette parole adressée à son Père : « *Entre tes mains je remets mon esprit* ». <sup>29</sup>

Voilà ! Nous avons glané un bon nombre d'actions et de réactions de la

part de Jésus de Nazareth pour constater qu'il a été un homme libre et qu'il a exercé sa liberté tout au long de sa vie terrestre.

## Liberté de Jésus mort et ressuscité, Christ et Seigneur

Jésus de Nazareth n'est plus ! Il est mort certes, mais il est ressuscité. Par sa résurrection, il est devenu Christ et Seigneur. C'est en ce Jésus mort et ressuscité que nous croyons et que nous prions. C'est lui qui agit dans les sacrements. D'ailleurs, dans la liturgie l'Église emploie le nom de « Jésus » lorsqu'elle parle de Jésus de Nazareth, c'est-à-dire de Jésus durant sa vie terrestre ; par contre, elle parlera du Christ, du Seigneur Jésus ou du Christ Ressuscité lorsqu'elle se réfère à Jésus après sa résurrection.

Après sa résurrection, les contraintes de la matière, du temps et de l'espace n'existent plus pour lui. Le Christ vit différemment la liberté. Il apparaît à plusieurs reprises et souvent il n'est pas reconnu.

## Jésus apparaît à Marie-Madeleine <sup>30</sup>

« *Tout en parlant, elle se retourna et vit Jésus debout ; mais elle ne le reconnut pas. (...) Jésus l'appela : Marie ! elle se retourna et lui dit en hébreu : Rabbouni !, ce qui signifie : Maître !*

## Jésus apparaît à ses disciples <sup>31</sup>

Le texte nous dit que le premier jour de la semaine, alors que, par crainte des Juifs, les disciples avaient verrouillé les

<sup>24</sup> Mt 16, 24-28 ; Mc 8, 34-9, 23-27 ; Lc 9, 23-27

<sup>25</sup> Mt 22, 15-22 ; Mc 12, 13-17 ; Lc 20, 20-26

<sup>26</sup> Mt 27, 14

<sup>27</sup> Lc 23, 9

<sup>28</sup> Lc 23, 34

<sup>29</sup> Lc 23, 46

<sup>30</sup> Jn 20, 11-17

<sup>31</sup> Jn 20, 19-23

portes de l'endroit où ils se trouvaient, Jésus vint au milieu d'eux et leur dit : *«La paix soit avec vous»*.

### **Jésus apparaît à Thomas** <sup>32</sup>

La même précision est apportée par l'évangéliste Jean rapportant cette apparition : *Les portes étaient verrouillées lorsque Jésus vint et se plaça au milieu d'eux.*

### **Les disciples d'Emmaüs** <sup>33</sup>

Les disciples d'Emmaüs ne le reconnaissent pas sur la route et c'est à la fraction du pain que leurs yeux s'ouvrent; mais à l'instant, le Seigneur disparaît et ils reconnaissent que leur cœur était brûlant pendant qu'il leur parlait sur le chemin et ils n'hésitent pas à témoigner auprès des autres disciples qui à leur tour leur disent : *«Oui, le Seigneur est vraiment ressuscité; il est apparu à Simon !»*

Le même phénomène de présence spontanée se retrouve lorsque Jésus ressuscité apparaît aux Onze : *«Pendant qu'ils parlaient, Jésus devint présent au milieu d'eux et leur dit : «La paix soit avec vous!»*.

### **Le Seigneur ressuscité apparaît au bord de la mer de Tibériade** <sup>34</sup>

L'évangéliste Jean écrit : *«Au lever du jour, Jésus parut sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.» (...) Venez manger leur dit Jésus. Aucun des disciples n'osait lui demander : «Qui es-tu?» car ils savaient bien que c'était le Seigneur.*

Après sa résurrection, nous pouvons constater que le Christ ne subit plus les contraintes du temps, de l'espace et de la matière. On ne le reconnaît pas toujours. La résurrection du Christ et ce qui en découle relèvent du domaine de la foi portée par le témoignage. Sa mort et sa résurrection sont au cœur de notre foi chrétienne. C'est dans la mort et la résurrection du Christ que nous sommes baptisés.

La liberté a été le thème de la prédication de Jésus, il a agi en libérateur et il a été véritablement un homme libre. Saint Jean écrit : *«Si vous demeurez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples; vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres»*<sup>35</sup>. De quelle vérité et de quelle liberté s'agit-il?

Ces paroles de Jésus s'adressaient aux Juifs qui lui répliquèrent : *«Nous sommes descendants d'Abraham et jamais nous n'avons été esclaves de personne.»*<sup>36</sup> Ces paroles, ils les disent en pleine occupation romaine. Ils ont raison, car cela ne touche pas leur profonde liberté intérieure : être des croyants. Il demandent donc à Jésus : *« Comment peux-tu dire : Vous deviendrez libres? »* et Jésus de leur répondre : *«En vérité, en vérité, je vous le dis, tout homme qui commet le péché est un esclave.»*(Jn 8, 34)

Qui peut nous libérer? Quelles sont donc cette parole dans laquelle il nous faut demeurer et cette vérité qui nous libère? La parole n'est pas ici un discours prononcé par quelqu'un, et la vérité n'est pas un énoncé. Toutes deux s'identifient avec celui qui pouvait dire : «Je

---

<sup>32</sup> Jn 20, 24-29

<sup>33</sup> Lc 24, 13-35

<sup>34</sup> Jn 21, 1-14

---

<sup>35</sup> Jn 8, 31-32

<sup>36</sup> Jn 8, 33

suis». C'est donc Jésus lui-même qui est la Parole dans laquelle il nous faut demeurer et qui est la Vérité qui rend libre. *«Je suis le chemin, la vérité et la vie.»* (Jn 14,6)

La vérité vous rendra libre ! Le Seigneur Jésus vous rendra libre ! □

\*\*\*\*\*

## Que ta volonté soit faite

Paul-André Giguère

**C**ombien de chrétiens, ou de personnes qui aimeraient le devenir, butent sur cette phrase quand ils cherchent à habiter en vérité les mots de la prière enseignée par Jésus à ses disciples ! Ils ont l'impression qu'ils vont signer là un chèque en blanc et, d'une manière tellement compréhensible, ils reculent. C'est comme s'ils craignaient d'être pris au sérieux et que tôt ou tard s'abatte sur eux je ne sais quelle épreuve ou catastrophe.

C'est là, bien sûr, se faire une bien triste idée de Dieu et de sa volonté.

On ne peut pourtant reprocher à personne d'éprouver ce mouvement de recul. Dire ainsi un oui sans réserve à la volonté de Dieu, n'est-ce pas un immense saut dans le vide, un bond dans l'inconnu ? Le risque n'est-il pas total, à la mesure de la toute puissance de Dieu ? De plus, les Églises chrétiennes n'ont-elles pas tenu pendant des siècles des discours terrifiants sur le jour de colère et de jugement dans lequel s'accomplira pleinement cette « volonté de Dieu » ? Après tout, l'image saisissante du Christ placée par Michel-Ange au centre de son Jugement dernier n'illustre pas la parole consolante « Venez, les bénis de mon Père », mais plutôt le terrifiant « Allez, maudits, au feu éternel » !

« Que ta volonté soit faite » : on ne peut entrer dans la prière de Jésus qu'en se laissant instruire par la manière dont il l'a lui-même vécue. Or, ces mots se retrouvent dans sa bouche au moment le plus décisif de sa vie, c'est-à-dire dans les heures et les minutes qui précèdent son arrestation. L'évangile nous indique qu'on n'accède à cette prière qu'en réponse à une invitation et au prix d'un déplacement : « Restez ici tandis que je m'en vais prier là-bas » (Matthieu 26 36). Jésus prend cependant avec lui les plus proches de ses disciples et leur révèle son état intérieur : « Mon âme est triste à en mourir » (38). Il les invite à « demeurer ici » et à veiller « avec lui (moi) », mais étant allé un peu plus loin, il prie, entraînant le lecteur avec lui jusqu'au cœur de son intimité : « Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Cependant, non pas comme je veux, mais comme tu veux » (39). « Mon Père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté soit faite » (42).

Ce jeu spatial (ici, là-bas, plus loin) est symbolique du cheminement intérieur sans lequel nul ne sait dire en toute justesse « Que ta volonté soit faite ». Ces notations parlent d'un espace intérieur à parcourir, d'une distance spirituelle à franchir très loin des manières humaines de voir Dieu, de se représenter sa volonté et de faire face à l'inévitable qui se présente souvent dans nos vies.

« Que ta volonté soit faite » n'est pas d'abord pour Jésus une prière d'acceptation et d'obéissance : c'est d'abord et avant tout une prière de désir. Ce n'est pas pour rien qu'elle est précédée de « Que ton nom soit sanctifié ! Que ton règne vienne ! ». Toute sa vie, Jésus a été tendu par ce désir du Règne de Dieu. Au dernier moment, alors que se dresse devant lui un mur insurmontable qui semble la négation même de son désir, Jésus persiste. L'inévitable se dresse devant lui, opaque, avec une exigence qui nous apparaît terrifiante. « Que ta volonté soit faite » ne signifie ni : « Que cela n'arrive pas » ni « J'accepte que cela arrive », mais « Je désire traverser cet inévitable à ta manière. Que dans ma manière de faire face, dans ma dignité, ma verticalité, mon sens du pardon ou de la confiance, quelque chose de toi et quelque chose de l'humain se manifeste ».

Pour Jésus, la volonté de Dieu n'est pas quelque chose qui nous arrive ou qui nous tombe dessus. C'est quelque chose que l'on fait advenir. À même notre liberté. Par amour pour Dieu.

Observons en effet que les paroles de Jésus ne prennent sens que dans la relation, en ce qu'il commence sa prière en disant « Mon Père ». Comme il nous invite à commencer la nôtre en disant « Notre Père ». Toute la vie de Jésus a été vécue dans cette relation de confiance absolue. Elle a marqué les moments de ses plus grandes joies (« Je te bénis, Père, de ce que tu as révélé ces choses aux tout petits » Matthieu 11, 25). Elle a aussi marqué le moment de sa plus grande angoisse. Pour Jésus comme pour ses disciples, la prière « Que ta volonté soit faite » n'équivaut pas à une résignation fataliste. Elle est demande d'être fortifié pour que le désir profond et la relation d'amour inspirent et soutiennent l'action digne et courageuse qui révélera Dieu et la grandeur de l'humain. □

[www.spiritualite2000.com](http://www.spiritualite2000.com)

« [Plusieurs ] sont toujours « en état de recherche », façon élégante d'exprimer le doute, l'indifférence, dans lesquels on s'est plus ou moins installé pour justifier la liberté de n'adhérer à rien.« La foi cherche l'intelligence », quelle définition plus belle et plus simple des chrétiens en quête de Dieu. Au-delà des mots, c'est à la vie même de Dieu qu'ils adhèrent. Leur foi cherche à acquérir une intelligence plus profonde et plus vivante de son mystère.» (Jacques Sylvestre, O. P.)

# Propositions sur le thème de la liberté dans les textes de la Première Alliance

Robert David, Professeur agrégé,  
Université de Montréal

□ Robert David : professeur d'exégèse à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal. Spécialisation et enseignement : Pentateuque, hébreu biblique, théologie biblique processuelle, histoire et archéologie. Recherches en cours : 1) Application pratique des principes de l'herméneutique processuelle sur les textes de la Première Alliance; 2) préparation des notes d'histoire, de géographie et d'archéologie pour le projet de révision de la Bible de Jérusalem; 3) participation au projet de traduction critique, en français, des commentaires bibliques découverts à Oumrân. A participé à la traduction du livre de Josué dans la Bible Nouvelle traduction (Bayard/Médiaspaul, 2001).

**D**ans le cadre de la présente publication, consacrée au thème de la liberté, on m'a invité à explorer cette thématique dans les textes de la Première Alliance. Le sujet pourrait paraître aller de soi pour des personnes habituées à fréquenter sommairement la littérature biblique, mais on se rendra vite compte, en abordant les points traités dans les pages à venir, que surgissent un certain nombre de problèmes qui compliquent le travail et la réflexion. J'en exposerai quelques-uns. Ils permettront, je l'espère, de comprendre et d'apprécier les enjeux qui se profilent en amont et en aval de cette thématique fondamentale des textes de la Première Alliance. Le titre de l'article signale qu'il s'agit ici de propositions, à recevoir comme des invitations à poursuivre la réflexion et les observations au-delà des quelques textes qu'un court article permet de présenter.

## Un vocabulaire pluriel

Le premier problème auquel on se trouve confronté a trait à la façon dont on veut (ou peut) questionner les textes bibliques. Désire-t-on une simple description factuelle des passages où se rencontre le terme *liberté* dans les diverses sections de la Première Alliance? Si tel est le cas, la recherche se trouve rapidement déçue car il n'existe pas vraiment de terme unique en hébreu pour rendre notre vocable « liberté », et à partir duquel nous pourrions suivre un fil conducteur ou une évolution théma-

tique ou chronologique. Bien sûr les traductions françaises utilisent le mot « liberté » (ou des termes issus de la même famille comme libre, libéré, libération, etc.), mais la diversité des racines hébraïques sous-jacentes aux passages consultés (sauver, faire sortir, faire monter, racheter, etc.), montre la complexité du vocabulaire biblique à ce propos. On pourrait, à la limite, isoler le mot *hopshi* qui désigne, en hébreu, l'esclave rendu libre par son maître (voir Ex 21,1-6; 21,26s; Dt 15,12.18; Jr 34,9ss; etc.), mais il s'agit alors d'une situation particulière. Celle-ci concerne presque exclu-

sivement le changement de statut social d'un individu. J'attire cependant ici l'attention sur les protagonistes en présence. Le serviteur hébreu (ou israélite selon la tradition littéraire) accède au statut de *hopshi* (homme libre ou homme libéré) quand son maître (*adon*) lui confère ce statut, ou quand le serviteur a terminé le temps de service requis prévu par la législation. On notera ici la présence du terme *adon* (et non *baal*), souvent utilisé comme nom donné à YHWH : *Adonai* (mon maître). Les Israélites, dans leurs rapports avec Dieu, le considèrent comme un Maître (*adon*) envers qui ils se reconnaissent un devoir d'obéissance, de respect et de service unique. Leur conception de la liberté ne s'écarte jamais de ces liens étroits qu'entretiennent le serviteur heureux et reconnaissant, et le maître juste et bon. Pour comprendre la portée de cette relation il faut se rappeler cette parole d'Ex 21, 5 : « Mais si le serviteur dit : J'aime mon maître, ma femme et mes fils, je ne veux pas m'en aller libre (*hopshi*) ... celui-ci le servira à jamais ». Ici, « amour » sert de terme clef. Parce que l'Israélite aime Dieu et se sent aimé de Lui, il est parfaitement disposé à entretenir une relation d'où la vie jaillira dans ce qu'elle a de plus libérateur, même si ceci implique des droits et devoirs.

## La Torah comme base de la liberté

Ce type de rapport Maître-serviteur constitue certainement pour nos contemporains le deuxième obstacle majeur sur le chemin visant à mieux comprendre la notion de liberté dans la Première Alliance. En effet, contrairement à certains qui croient que la liberté réside, entre autres, dans le fait de ne

rien devoir à personne (mais nous verrons les limites qu'une telle assertion camoufle), l'Israélite considère que la plus grande liberté qui puisse lui convenir se trouve dans la relation étroite qu'il entretient avec Dieu et son Enseignement (Torah). L'omniprésence de l'appel à suivre l'Enseignement (le mot Torah est malheureusement rendu par « Loi » dans la plupart des traductions modernes), dans la Première Alliance, se comprend dans ce contexte. Alors que nous abhorrons la seule idée d'être serviteur de quelqu'un, l'Israélite se complaît à se présenter comme le serviteur parfait de Dieu, Celui sur qui il peut compter parce qu'Il l'instruira dans la voie de la vie.

Cette différence fondamentale entre les Israélites et nous révèle un rapport à Dieu diamétralement opposé. Nos contemporains (et peut-être nous-mêmes) ont tendance à vouloir affirmer leur liberté en se délestant de tout ce qui semble entraver leurs propres décisions personnelles. Et le délestage inclut Dieu. Car Dieu est souvent perçu comme un frein à la liberté, un légiste qui impose une loi contraignante, un despote dont il faut savoir se libérer pour accéder à notre vraie humanité. L'éducation religieuse a longtemps contribué à entretenir ce pattern.

L'Israélite, au contraire, perçoit Dieu comme le guide qui montre la voie à ouvrir sur le chemin de la vie. L'enseignement-Torah n'est donc pas perçu comme une suite de frustrations et d'obstacles tous plus contraignants les uns que les autres, mais plutôt accueilli comme un délice dont on voudrait se délecter quotidiennement (Ps 119,103) tellement on y trouve matière à évoluer et à se parfaire. Le psaume 119 offre certainement l'exemple le plus complet

et le plus élogieux à ce chapitre. Il vaut d'être lu et relu pour nous imprégner de cette sagesse qui nous fait défaut car, malheureusement, nos réflexes trop « légalistes » par rapport à la Torah-Enseignement nous tiennent souvent à distance de cette relation privilégiée et vivifiante. Comprenons bien ici : il ne s'agit pas, pour nous, de nous confiner ou de nous astreindre à la pratique aveugle et répétitive des Enseignements de la Première Alliance, mais de consentir à reconnaître, dans le principe qui gouverne le don de l'Enseignement, matière à exercer notre liberté avec Dieu plutôt que contre lui. Apprendre des textes de la Première Alliance, dans ce contexte, ne relève pas d'un agir automatique et mimétique, mais plutôt d'une pratique qui accorde une place privilégiée à l'expérience du divin sentie comme invitation à suivre une voie libératrice.

## Une définition élargie

On aura compris, de ce qui précède, qu'une définition élargie de la liberté s'impose dans le contexte des textes de la Première Alliance. Pourquoi élargie ? Parce que nous ne saurions trouver, dans ce corpus biblique, de principe de liberté qui cadre avec l'idée restreinte que nous nous en faisons. Car, penser que la liberté consiste à pouvoir faire ce que nous voulons, quand nous le voulons, où nous le voulons, indépendamment de ceux et celles qui nous entourent, rétrécit la portée de la liberté. Il n'existe en effet de liberté qu'au cœur d'une pratique concrète incarnée dans des rapports dynamiques avec les autres et pour les autres. Nous pourrions bien sûr rechercher dans les textes de la Première Alliance les passages où le peuple ou des individus agissent librement, ou semblent vivre des situations qui les

conduisent vers la liberté. Les récits de sortie d'Égypte (Ex 13-15) reviendraient alors sans doute à la mémoire, eux qui marquent l'imaginaire collectif depuis des millénaires. Mais limiter le champ de la liberté à ces seuls textes nous tiendrait à distance de pans majeurs de la littérature biblique où s'exprime, presque à chaque page, la pratique concrète de la liberté. Pour savoir l'apprécier il faut dès lors consentir à ouvrir notre définition de la liberté, à en proposer une qui nous invitera à porter davantage attention au contenu subtil des textes bibliques pour tenter d'y déceler les continuels appels à user de liberté au sein de l'histoire, dans les relations avec le monde, les autres et Dieu.

La définition que je propose couvre diverses facettes liées aux expériences de vie. Elle se formule ainsi : la liberté consiste à choisir, dans la multiplicité des possibles qui s'offrent à chaque moment d'existence, celui qui fera le mieux sortir de la répétition du passé et permettra de concrétiser une situation neuve et originale. Chaque terme de cette définition est important car chacun fait appel à un aspect particulier de l'expérience de tout individu, qu'il soit pris isolément ou intégré dans une communauté.

## Une question de choix

Le premier terme, *choisir*, nous place déjà au cœur de ce qui constitue la liberté. On peut parler ici d'un terme clef dans la mesure où il ouvre l'accès à des observations susceptibles de faire ressortir des expériences de liberté là où nous ne les aurions peut-être pas remarquées. Un texte du Deutéronome illustre parfaitement combien l'idée du choix occupe une place primordiale dans l'expérience des Israélites. Ce texte est, à mon avis,

l'un des plus importants pour saisir la notion de liberté dans la Première Alliance (et peut-être même dans la Seconde Alliance dans la mesure où le Nazaréen a pu s'en inspirer dans sa propre pratique), même si le mot *liberté* ne s'y trouve pas explicitement. En Dt 30,19-20, dans un long passage consacré à l'importance de suivre l'Enseignement-Torah de Dieu, on peut lire: « je [YHWH] te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction. Choisis donc la vie, pour que toi et ta postérité vous viviez, aimant YHWH ton Dieu, écoutant sa voix, t'attachant à lui ; car là est ta vie ». Juste avant, l'auteur avait écrit que ce choix de la vie n'était pas inaccessible puisque « la parole est tout près de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur pour que tu la mettes en pratique » (Dt 30, 14). Inutile dès lors de chercher de grands théoriciens qui enseigneraient la voie de la liberté. Celle-ci sourd au cœur de chaque personne qui se met à l'écoute de cette parole continuellement inscrite au fond d'elle. Devant les chemins de mort et de vie qui s'offrent sous de multiples facettes quotidiennement, la liberté consiste à CHOISIR la vie. Et personne ne peut choisir à la place de celui ou de celle à qui il est demandé de poser ce geste.

C'est sans aucun doute dans la même optique qu'il faut comprendre le récit de Gn 2-3. Dans un genre littéraire différent de celui de Dt 30, l'auteur met en scène des personnages à qui il est demandé de respecter un enseignement : « YHWH Dieu commanda à l'adam en disant : « De tout arbre du jardin tu mangeras assurément, mais de l'arbre de la connaissance du bon et du mauvais tu ne mangeras pas de lui car le jour où tu mangeras de lui, tu mourras assurément » (Gn 2,16-17). La suite du récit montre comment l'être

humain doit tracer sa voie à partir de ses propres choix. La décision de passer outre à l'Enseignement appartient totalement et uniquement au couple mis en scène dans cette fable théologique. Leur choix, libre, a des conséquences qui, comme dans le texte du Deutéronome, s'expriment par la privation du sol nourricier. Nous dirions sans doute les choses autrement aujourd'hui, mais l'idée générale reste la même. YHWH ici ne pousse pas le couple dans une direction ou une autre. Il ne prend pas la décision à la place du couple. Il offre et attend la réponse. Il devra par la suite s'ajuster en fonction des choix qui émaneront de la situation.

Nous pourrions multiplier les exemples de ce type dans les textes de la Première Alliance. Toute l'histoire d'Israël se joue sur le fil de cette liberté à assumer dans les choix concrets de l'existence, dans l'ici et le maintenant. Ceci est particulièrement manifeste dans les textes prophétiques où il est demandé au peuple et aux dirigeants politiques et religieux de se convertir et de revenir de leurs options mortifères. Israël a toujours le choix de cesser ses pratiques sociales injustes, d'opter pour ne plus aller à la suite d'autres dieux, de ne pas abandonner YHWH. Les harangues prophétiques insistent encore et encore pour remettre le peuple devant ses responsabilités et devant les conséquences de ses choix. C'est dans ce contexte qu'il faut entendre Isaïe : « Lavez-vous, purifiez-vous! Ôtez de ma vue vos actions perverses! Cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien! Recherchez le droit, redressez le violent! Faites droit à l'orphelin, plaidez pour la veuve! Allons! Discutons! dit Yahvé. Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, comme neige ils blanchiront; quand ils seraient rouges comme la pourpre, comme laine ils deviendront.

Si vous voulez bien obéir, vous mangerez les produits du terroir. Mais si vous refusez et vous rebellez, c'est l'épée qui vous mangera!» (Is 1,16-17). Nous pourrions être portés à voir dans ce genre de jugement une sorte de vengeance divine, mais je crois qu'il faut tourner notre regard vers un autre type d'interprétation, qui cadre mieux avec la définition proposée plus haut. Isaïe (et les autres prophètes qui prononcent des sentences aussi sévères) place le peuple devant sa liberté, en lien avec l'Enseignement-Torah. Dans des situations historiques, politiques, sociales et religieuses concrètes, le peuple a tout à gagner à suivre la sagesse de l'Enseignement-Torah parce que là est la vie. Non pas parce que ceci est révélé d'en haut, d'autorité, mais parce que ceci a des effets concrets, observables, sur et dans l'existence humaine.

## Construire du neuf

Voilà pour la notion de choix telle que formulée dans la définition proposée plus haut. Mais il y a autre chose. La dernière partie de la définition fait appel aux notions de sortie de la répétition du passé et d'actualisation de la nouveauté. Existe donc, dans cette notion de liberté, en plus du choix, l'appel à la transformation. Encore une fois nous ne trouvons pas dans les textes l'utilisation du terme « transformation » comme tel. Mais la réalité, elle, s'y trouve et elle s'inscrit dans la mouvance des conséquences des actes de liberté posés par les individus ou le peuple. Voici quelques exemples parmi bien d'autres.

Quand les textes présentent des personnes appelées par YHWH à répondre à une mission particulière visant à poser des gestes salutaires pour le peuple, ces personnes doivent d'abord

se positionner par rapport à leur propre passé. Elles sont conviées à quitter un lieu (Ex 3,10), des parents (Gn 12,1), une situation (Jg 6,14ss), un travail (Am 7,14ss), pour accomplir ce qui leur est demandé. Leur réponse vis-à-vis la sollicitation divine ne relève pas de l'automatisme. Des personnes désirent parfois privilégier le confort de la vie qui était la leur jusque alors, s'enfermer dans le connu, rester bien tranquille dans la poursuite de ce qu'elles connaissent déjà, le sécuritaire. Elles sont libres de choisir ainsi. Elles émettent parfois des objections (Ex 3,11; Jr 1,6) comme pour se justifier de ne pas aller de l'avant vers de nouveaux horizons ou vers l'émergence de nouvelles situations à faire surgir au sein de l'histoire individuelle ou collective. D'autres foncent sans poser de question (Gn 12,4), confiantes que ce qui les attend sera plus vivifiant que ce qu'elles conserveraient. D'autres se défilent (Jon 1,1-3), espérant peut-être que les choses passeront sans les perturber. Toujours, cependant, ces personnes se trouvent confrontées à leur histoire, à ce passé qui les a marquées. Sauront-elles le transcender pour s'ouvrir à une situation neuve, inusitée, qui demande d'aller au-delà du connu ? Sauront-elles saisir l'opportunité de créer quelque chose de neuf, participer à l'élaboration de nouvelles conditions de vie qui rendront le peuple et les individus meilleurs, mieux ajustés aux désirs de Dieu ?

Mais qu'il est difficile d'assumer pleinement sa liberté et ses choix! Gn 3, 12-13 vise dans le mille quand l'auteur y décrit ce phénomène par le biais des propos tenus par l'homme et la femme qui se disculpent en déléstant la responsabilité de leurs choix sur le dos de l'autre. « C'est pas moi qui ai commencé !!! ». Et que dire quand la situation semble dégénérer et que les conséquen-

ces des décisions conduisent à regretter d'avoir opté pour des choix de vie qui exigent des efforts et des ajustements constants ? « Nous nous rappelons le poisson que nous mangions pour rien en Égypte, les concombres, les pastèques, les poireaux, les oignons, l'ail! Tandis que maintenant notre vie s'étiole; plus rien de tout cela! Nous ne voyons plus que la manne» (Nb 11,5-6). Que le passé était beau ! Hier plus merveilleux ! Leurres et mensonges se font souvent pressants alors que se présentent les obligations liées à la construction de la nouveauté. La vie du peuple et des individus s'inscrit pourtant dans cette mouvance qui invite à aller de l'avant. Sans quoi le dépérissement, la stagnation, la sclérose, ultimement, la mort, attendent de faire leur œuvre. Si le peuple d'Israël ne choisit pas de sortir d'Égypte pour se donner un nouveau mode d'existence il sera assimilé et disparaîtra dans la masse égyptienne à tout jamais. Si Israël ne transforme pas radicalement ses pratiques sociales, politiques et religieuses, il court à sa perte intérieure et extérieure. Si le prophète ne sort pas dénoncer les abus et les injustices, il renonce alors à sa propre personne et vit le tiraillement intérieur de quelqu'un qui se ment à lui-même en faisant fi de sa vérité. La liberté transformatrice consiste, à chaque fois, à opter pour la plus value de la vie en devenir.

## **La liberté pour l'autre**

Une dimension fondamentale de la liberté transparaît également des textes de la Première Alliance, dimension qui, encore une fois, vient questionner nos propres représentations de la liberté. Nous connaissons tous l'adage : « Ma liberté s'arrête là où celle de l'autre commence ». Une telle proposition comporte son lot de problèmes à peu près

insurmontables car elle implique une conception individualiste de la liberté. Qui définira où la liberté de l'autre commence? Qui fera le premier pas pour laisser à l'autre son droit à la liberté? À quel compromis devra-t-on consentir, comme individu, pour que l'autre individu se sente justifié d'agir librement ? On risque de se regarder comme des chiens de faïence, incapables de céder un pouce de notre si précieuse liberté individuelle.

Rien de tel dans les textes de la Première Alliance. La pratique de la liberté s'accompagne nécessairement d'un souci non pas pour soi, mais pour l'autre. Choisir de poser un geste, de prendre une décision, d'engager sa vie, non pour soi-même, mais pour que l'autre accède à plus de vie, à plus de liberté. Nous pourrions passer en revue chacun des livres de la Première Alliance et nous découvririons ce regard constamment posé sur l'impact des choix des individus ou du peuple sur ceux et celles qui les entourent ou qui viendront après eux. Pour paraphraser l'adage précédent nous pourrions dire que dans ces textes, « ma liberté s'arrête là où l'autre est mis en situation de non-vie ou de mort ». Une liberté altruiste, voilà ce que propose la conception de la liberté dans les textes de la Première Alliance. Choisir de prendre la tête d'un peuple non pour sauver sa peau, mais pour sauver celle des autres. Choisir de dénoncer les pouvoirs politiques, non pour se faire du capital politique, mais pour que les démunis et les exploités obtiennent justice et droit. Choisir de quitter son pays et sa parenté non pour en profiter égoïstement, mais pour que les générations à venir profitent de conditions de vie plus décentes. Choisir de quitter son travail pour aller combattre l'ennemi exploiteur et voleur, non pour sa gloire personnelle, mais pour assurer aux membres du groupe auquel on

appartient une sécurité essentielle à la survie. Personne, dans ces textes, ne revendique le droit à la liberté pour lui ou pour elle tout seul. L'autre se trouve toujours en sourdine des choix d'agir, de partir, de dénoncer.

S'il se trouve des situations où des choix sont faits en fonction d'objectifs égoïstes et personnels, ils sont habituellement associés à des comportements délinquants qui témoignent d'une exploitation éhontée de l'autre. À titre d'exemple : Caïn tuera Abel par jalousie; le juge déviara de la justice en jugeant pour des pots-de-vin; le commerçant faussera ses balances pour voler l'acheteur; le prêtre profitera des égarements du peuple pour se sustenter de la viande des sacrifices; le patriarche mettra en péril la vie de sa compagne par crainte de perdre sa propre vie; le roi fera assassiner ses sujets pour s'accaparer leur bien, champ ou épouse.

À l'opposé, la personne qui pose un véritable geste libre ne cherche pas sa propre gloire, même quand on la lui offre (voir Ex 32,10ss). Elle ne se défile pas même quand sa vie est mise en péril (Jr 20,7-13). Voilà qui peut nous questionner sur nos propres fonctionnements ou, à tout le moins, sur nos motivations à agir en personnes libres. S'inspirer des textes de la Première Alliance résultera alors en une pratique altruiste de la liberté, où le bien-être personnel cédera le pas à celui d'autrui. Sommes-nous prêts à ce type de conversion ?

## **L'autre, c'est aussi Dieu**

Je m'en voudrais de terminer cette mise en situation de la liberté dans la Première Alliance sans aborder cet aspect malheureusement trop souvent

négligé quant à cette thématique, celui de la liberté divine. Nos enseignements traditionnels nous ont habitués à considérer Dieu comme un être totalement et souverainement libre, soumis à aucune contrainte, laissé à lui-même dans son infinie sagesse. Un Dieu qui dispense à qui bon lui semble ses bénédictions ou ses malédictions, un Dieu indépendant, souverain. Pourtant, nous n'avons pas à fouiller très loin dans les textes de la Première Alliance pour découvrir une toute autre réalité. À l'inverse des conceptions qui viennent d'être énumérées, le Dieu des Israélites (et des Chrétiens soit dit en passant) est un Dieu extrêmement dépendant, constamment en attente des décisions humaines. La liberté divine, parce qu'elle témoigne du pari de la relation réciproque véritable, doit s'exprimer dans la foulée des décisions des êtres avec lesquels Dieu accepte d'entrer en relation. La liberté divine se vit sous le mode de l'offre, de l'attente et de l'ajustement.

Quand l'auteur du texte de Gn 2-3 indique que Dieu offre aux humains de vivre en harmonie moyennant le respect de l'Enseignement, il ne dit pas que Dieu sait d'avance ce que les humains décideront. Il attend la décision et ajustera le tir en conséquence. Nous sommes habitués de lire l'épisode de la sortie d'Égypte selon la traduction suivante : « Dieu fit sortir Israël d'Égypte », comme si l'action relevait uniquement de Dieu. Pourtant, en hébreu, le texte dit ceci : « Dieu fit en sorte qu'Israël sorte d'Égypte ». Il faut donc qu'Israël décide et accepte, comme peuple, de sortir d'Égypte ! Autre exemple : Nous lisons habituellement le texte de Gn 12,1-3 de la façon suivante : « Pars de ton pays, de ta famille et de la maison de ton père vers le pays que je te ferai voir. Je ferai de toi une grande nation et je te bénirai... ».

Pourtant, en hébreu le texte dit ceci : « Pars de ton pays, de ta famille et de la maison de ton père vers le pays que je te ferai voir *afin que* je fasse de toi une grande nation et *afin que* je te bénisse... » On sent bien dans la deuxième traduction qu'il faut qu'Abraham fasse un pas si Dieu veut pouvoir accomplir ce qu'il espère. Sinon, il devra s'ajuster. La liberté d'Abraham a un impact sur celle de Dieu. Et il en va de même dans une majorité de textes, y compris les textes prophétiques. Dieu n'est pas libre d'une liberté individuelle égoïste. Sa liberté s'attache à celle des

autres, au point où il peut même changer d'idée devant la mise en pratique d'une liberté humaine qui se transforme au profit de l'Enseignement-Torah. Ainsi faut-il recevoir l'ajustement divin tel qu'exprimé, entre autres (et nombreux sont les autres) en Jr 18,7-10; 26,3. Cette dimension de la liberté divine, une fois reconnue, il est possible de la déceler partout. Encore faut-il consentir à transformer notre regard et notre lecture (et peut-être notre théologie) pour savoir en apprécier l'impact sur nos propres agirs de liberté.

## Conclusion

Les textes de la Première Alliance nous sont souvent méconnus. Pour toutes sortes de raisons nous préférons nous en tenir éloignés. S'il est vrai qu'ils présentent souvent des situations avec lesquelles nous sommes mal à l'aise, il faut aussi reconnaître qu'on y trouve des intuitions qui peuvent venir questionner nos propres pratiques et croyances. Le thème de la liberté vient de nous en donner un exemple éloquent. Des intuitions très différentes de celles de nos contemporains s'y expriment. Toutefois, loin de nous être totalement rébarbatives, elles nous invitent peut-être à nous repositionner par rapport à nos théories et pratiques concernant la liberté. Ces vieux textes tracent une voie différente, mais peut-être plus juste, en tout cas plus dynamique, de la liberté. Ils nous invitent à questionner nos façons de faire, d'être, de croire en expurgeant les tendances individualistes et égoïstes qui caractérisent malheureusement trop souvent notre rapport à la liberté. Sans prétendre fournir une réponse définitive à cette question, ils ont le mérite d'apporter de l'eau au moulin de notre propre réflexion. Les pistes qui ont été ouvertes dans le présent article sont une invitation à partir à la recherche de ces intuitions, au sein même des textes bibliques, mais aussi au cœur de nos pratiques contemporaines, dans nos milieux immédiats comme dans nos relations nationales et internationales.



# De la liberté spirituelle

Paul-André Giguère

La poursuite de la liberté intérieure est centrale dans la recherche spirituelle contemporaine. C'est à n'en pas douter sa grandeur. Ce peut aussi être son drame en ce qu'il arrive à plusieurs de s'arrêter au seuil ou sur le porche de cette Terre promise, la croyant plus petite qu'elle n'est en réalité.

La première conquête, ardue, sans doute toujours inachevée, est celle de la liberté psychologique. L'être humain grandit au sein de multiples et complexes conditionnements. Ils sont faits aussi bien de son hérédité que des expériences fondatrices de sa vie. À certains tournants de la vie, il devient impérieux de les nommer. D'en repérer l'emprise parfois tyrannique sur son présent. De créer des espaces au sein desquels il devient possible de vivre dans une plus grande authenticité. Quel travail incessant que celui de s'affranchir peu à peu de ses sur-moi tenaces et de ces voix intérieures qui dicent des attentes ou des interdits ! Quelle lutte éprouvante que celle de faire taire ses peurs fondamentales (la peur de déplaire, la peur de décevoir, la peur d'être abandonné) ! Quel combat toujours à reprendre contre les formes si subtiles de la culpabilité, aussi bien celle qui a trait aux conséquences de ses gestes passés qu'à celle des décisions qu'on aurait envie de prendre !

Pour certains, la liberté intérieure s'identifie, et donc se limite, à cette liberté psychologique. Sans contredit, ce travail intime, réalisé souvent avec l'aide de la psychologie moderne, constitue une véritable exigence spirituelle et pour les chrétiens, Dieu y est à l'œuvre. Mais il existe aussi une liberté spirituelle, plus radicale que la liberté psychologique. En voici deux visages. Il y a d'abord la liber-

té qui s'obtient par un travail de désencombrement de sa vie. On y parvient en identifiant et en éliminant progressivement le superflu et le non essentiel. Ce sont les choix courageux de ceux qui pratiquent, par exemple, la simplicité volontaire.

Et puis, il y a, sur un plan plus profond encore, la liberté qui découle du détachement par rapport non seulement aux événements, heureux ou malheureux, mais même par rapport au désir lui-même de bonheur et de vie spirituelle. Il s'agit de liberté en ce que la paix intérieure, le bonheur ou l'unité de l'être ne dépendent alors plus des circonstances extérieures. Ce fut l'idéal d'« ataraxie » des stoïciens qui, grâce à certains maîtres spirituels chrétiens, s'est rendu jusqu'à nous. Déjà, saint Paul pouvait écrire : « J'ai appris à me contenter de ce que j'ai. Je sais vivre dans la pauvreté et je sais vivre dans l'abondance. J'ai appris à être satisfait partout et dans toutes les circonstances, que j'aie assez à manger ou que j'aie faim, que j'aie trop ou que je n'aie pas assez » (Philippiens 4, 12). Puisque tout ce qui arrive dépend de la providence divine, « la liberté, enseigne Épictète, consiste à vouloir que les choses arrivent non comme il te plaît, mais comme il est juste qu'elles arrivent ». Cette liberté, c'est aussi l'indifférence imperturbable recherchée par la voie

bouddhiste pour ceux qui, éveillés à l'impermanence de toute chose, ont découvert le désir comme la cause de toute souffrance et s'inclinent devant le destin (karma) avec la souplesse du roseau sous le vent.

Il est triste de penser que très peu de personnes savent qu'il existe aussi une autre liberté spirituelle, moins austère, plus joyeuse : la liberté intérieure chrétienne. Tout à fait compatible avec ce qui précède, comme nous le voyons avec Paul, cette dernière repose tout entière sur une relation. Pour la tradition judéo-chrétienne qui parle d'Alliance, le lieu de la liberté est la relation. Pour Jésus et ses disciples, l'amour – celui dont on est aimé et celui dont on aime – est le principe absolu qui l'emporte sur toute loi et sur toute obligation, ce qui amènera l'audacieuse formule d'Augustin « Aime et fais ce que tu voudras ». La liberté chrétienne naît et se déploie dans un jeu de relations. « Là où l'Esprit du Seigneur est présent, écrit encore Paul, là est la

liberté » (2 Co, 3). Se savoir aimé de Dieu d'une manière absolue, d'un amour que seule la relation filiale approche, et s'ouvrir à l'amour des autres, voilà le lieu d'une totale liberté. « Vous n'avez pas reçu un esprit d'esclaves pour retomber dans la crainte, mais un Esprit de fils et de filles adoptifs qui nous fait nous écrier : Abba ! Père ! » (Romains 8, 14).

Lorsque le Christ fit face à son arrestation, à son procès et à cette mort violente qui éclabousse présentement de sang les écrans du monde occidental, il parut totalement réduit à l'impuissance. En réalité, sans aucune trace d'aliénation (et comme c'est paradoxal), dans la relation d'un « je » et d'un « tu », il témoignait de la plus haute liberté à laquelle l'humain puisse aspirer. « Père, éloigne de moi cette coupe; toutefois, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux » (Marc 14, 36). « Ma vie, personne ne me l'enlève : c'est moi qui la donne » (Jean 10, 18). □

***« Chers jeunes, le Saint-Père Benoît XVI vous a dit avec insistance que vous ne perdez rien en vous donnant au Christ. Nous répétons ces paroles fortes et sereines de la Messe inaugurale de son ministère qui vous orientent vers le vrai bonheur tout en respectant totalement votre liberté : « N'ayez pas peur du Christ ! Il n'enlève rien et il donne tout. Celui qui se donne à lui reçoit le centuple. Oui, ouvrez tout grand les portes au Christ, et vous trouverez la vraie vie. » Nous sommes confiants en vos capacités et en votre désir de développer les valeurs positives du monde et de changer ce qui est injuste et violent. Comptez sur notre appui et notre prière pour que nous relevions ensemble le défi de bâtir l'avenir avec le Christ. Soyez les « sentinelles de l'aurore » et les « explorateurs du futur », Buvez à la source de la force divine de la Sainte Eucharistie pour réaliser les transformations nécessaires. » (Message 21)***

Message du Synode sur l'Eucharistie

Cité dans la lettre pastorale du Frère Supérieur Général, décembre 2005, page 13.

# Si on parlait « encore » de liberté...

Denis Bérubé

**Intro de l'auteur :** *On m'a demandé, en qualité de **directeur du Service de pastorale jeunesse du diocèse de Montréal**, d'écrire un article sur la conception que les jeunes se font de la notion de liberté. Dans ce domaine, l'idéal, me suis-je dit, est d'aller directement à la source et de demander à un jeune ce qu'il pense de la liberté.*

*Je vous propose donc le texte que m'a présenté Gabriel Fortin, 25 ans, étudiant en première année de médecine. Mais, avant d'entreprendre la lecture du texte de Gabriel, pourquoi ne déposeriez-vous pas votre revue pour vous demander :*

- **D'après moi, que peut penser un jeune de la liberté?**
  - **Et moi? Qu'est-ce que la liberté pour moi? Bonne lecture !**
- 

## Liberté?

*Le texte qui suit contient des réflexions sur l'épineux sujet de la liberté pouvant ne pas convenir à tous les lecteurs, le jugement et la discussion entre personnes matures sont conseillés. Nous préférons vous en avertir. (G.F.)*

Liberté, le mot me semble tristement bafoué et perverti. Au mieux en a-t-on oublié le sens. Quand je pense qu'on l'a brandi comme un étendard avant de sonner le clairon de la charge, semant la mort et la haine là où devait s'épanouir le bonheur. N'est-ce pas ce qui s'est passé en Irak? Et où nous mène donc cette belle liberté qui est nôtre et que l'on voudrait tant exporter? À la consommation effrénée et sans limite aucune. Ouvert sept jours sur sept jusqu'à neuf heures! Vous êtes libre de venir dépenser quand bon vous semble monsieur... À la libre exploitation des ressources pour le plus grand bien de quelques particuliers; pour qu'un système néfaste se perpétue malgré les torts évidents qu'il engendre, ne serait-ce qu'au plan environnemental; pour que des millions de consommateurs conservent des habitudes outrageusement luxueuses sans en réaliser toute l'absurdité. Ce fantasme disproportionné de liberté a aussi mené à la libre exploitation des personnes, qui recherchent désespérément leur dignité envolée, soit ravie en même temps que leur terre, soit substituée par un idéal matérialiste les poussant à travailler toujours davantage pour acheter des marques de respect.

Bien sûr, il y a des pays où les femmes ne peuvent pas choisir qui elles épouseront, où les hommes risquent la prison pour avoir critiqué leurs dirigeants et où les enfants sont forcés de travailler à l'usine pour obtenir de quoi se nourrir. Bien sûr, il y a des pays ravagés par la guerre où les femmes sont violées, les hommes tués et les enfants enrôlés de force dans l'armée. Et il y a les pays où il n'y a pas de

travail, où les rues sont trop dangereuses pour y circuler, où les gens n'ont pas accès à l'eau potable ni à des soins de santé, et encore moins à l'éducation. Il y a même des pays où les gens meurent de faim... Pour ces humains, le mot liberté évoque évidemment quelque chose de très concret, un idéal à poursuivre, qu'ils croient d'ailleurs voir réalisé chez nous, car il est vrai que nous n'avons pas de tels problèmes.

C'est à partir de ce moment que naît la confusion entre les succès de nos luttes sociales et les excès de notre société capitaliste. Il serait difficile, je crois, d'expliquer comment les uns ont précipité les autres, c'est-à-dire comment nos avancées sociales pour rendre la société plus libre ont conduit aux excès capitalistes que nous connaissons aujourd'hui, or le fait est que la confusion entre les deux phénomènes est bien réelle. On associe désormais sans scrupule liberté individuelle et libre consommation. La consommation sans limite est maintenant devenue un symbole fondamental de notre société. S'il en résulte une triste perte de sens chez nous, la conséquence pour les pays en développement est d'autant plus perverse que la libre consommation devient un but en soi, prenant le pas sur la lutte pour les libertés sociales. L'inspiration offerte par les pays démocratiques est progressivement remplacée par une convoitise toute matérialiste, de laquelle nous sommes complices puisque nous sommes en réalité bien plus pressés d'exporter nos produits ou d'étendre notre domination économique que de promouvoir l'épanouissement des libertés individuelles, puisque cela signifierait assurément une diminution du pouvoir qu'exercent quelques grandes corporations sur l'économie et la politique des pays en développement, et donc des bouleversements importants de l'ordre économique actuel ainsi que de nos habitudes de consommation. La supercherie est poussée à un point tel que certains ne se gênent plus pour prétendre que le libre échange amènera la démocratie, alors que c'est plutôt la démocratie qui a précédé le libre commerce chez nous!

Comprenez-moi bien, le monde occidental a poussé les libertés sociales possiblement plus loin que jamais auparavant dans l'Histoire. Or, je me rends compte aujourd'hui que le mot liberté a été récupéré par le système afin de pousser les gens à céder à leurs moindres pulsions consummatrices, ce qui confine les gens à un individualisme et une autosuffisance pratiquement asociaux. Difficile donc de discuter de liberté aujourd'hui... Le mot me semble tristement bafoué et perverti. Par conséquent, je crois qu'un retour aux sources de l'esprit de liberté peut s'avérer des plus rafraîchissants!

### **Les braves gens!**

« Sur lui-même, son corps et son esprit, l'individu est souverain.<sup>37</sup> » Voilà la phrase clef à laquelle est dédié l'essai intitulé *On Liberty* de John Stuart Mill, publié en Angleterre en 1859. Et il ajoute : « La seule fin pour laquelle la force peut être légitimement employée contre un membre d'une communauté civilisée, contre son propre gré, est la prévention du tort envers autrui. » Ainsi, de préserver son bien-être, tant physique que moral, ne constitue pas un mandat valable pour forcer qui

---

<sup>37</sup> Traduction libre de la phrase suivante : « Over himself, over his own body and mind, the individual is sovereign. »

que ce soit à agir contre son gré. Il ne peut pas être légitimement forcé d'agir ou de s'abstenir parce que ce serait préférable pour lui, parce qu'il en serait plus heureux, ou bien parce qu'une majorité de personnes pense que ce serait la bonne chose à faire.

Dans ces pages, il fait en quelque sorte l'apologie de l'excentricité et de l'individualisme, en tant que remède à la tyrannie de la majorité. Tel est le but de ces attitudes, résister à la pression conformiste de la masse. Voyez-vous la différence radicale entre cet objectif et celui des publicitaires et des politiciens vengeurs qui nous parlent de liberté? Les uns sentent toute la pression sociale qui vise à les faire entrer dans le moule et tentent d'y échapper en empruntant un chemin qui leur est propre, alors que les autres font miroiter un simulacre de liberté ne visant en réalité que l'uniformisation des habitudes : boulot, métro, dodo, en n'oubliant pas bien sûr quelques divertissements pour relâcher la pression et permettre de maintenir la cadence...

Je crois qu'il est temps, ici, de faire une distinction entre ce que j'appellerais liberté individuelle et liberté sociale. La liberté individuelle concerne la possibilité de développer son propre caractère, ses propres opinions, sa vision du monde, et ainsi de faire preuve d'originalité dans son style de vie. La liberté sociale implique l'ensemble des droits et obligations d'un individu, et repose sur un quelconque contrat social. Évidemment, les deux sont liées. Notre société offre à ses membres une formidable liberté sociale, conférant aux individus un éventail de plus en plus large de droits, tout en éliminant progressivement depuis de nombreuses années les contraintes sociales que nos parents, leurs parents, ainsi que bien des générations avant eux, ont connues. Les rites religieux en sont un exemple, mais aussi la division des rôles entre hommes et femmes ou encore l'organisation et le fonctionnement de la famille.

Par ailleurs, on assiste à mon avis, depuis plusieurs années, à une baisse de notre liberté individuelle ainsi qu'à une uniformisation des styles de vie. Plusieurs facteurs sont responsables de ce phénomène, tels que la mondialisation ou le pouvoir grandissant des média sur les gens. Plus moyen d'y échapper, les reportages, analyses, publicités, émissions culturelles, etc. sont omniprésentes et n'épargnent pratiquement personne. Comment faire dès lors pour se forger sa propre opinion alors que toutes les voix médiatiques répètent le même message. De plus, d'autres facteurs tels que l'accélération du rythme de vie contribuent à miner le développement complet du caractère des individus, puisqu'il faut un minimum de temps de réflexion et de méditation pour amener à maturité sa personnalité, forger ses valeurs, enrichir et nuancer ses opinions. Par ailleurs, les multiples atteintes à la vie privée qu'amène la modernité (bases de données centralisées, surveillance électronique, biométrie, etc) contribuent elles aussi au phénomène. Se dessine donc progressivement le portrait suivant : l'individu, principalement comme libre consommateur capable d'assouvir ses pulsions, tout en étant inapte à formuler une opinion originale ou à agir de manière à modifier le monde qui l'entoure et que l'on surveille étroitement au cas où il y parviendrait: chaque individu comme pièce remplaçable d'une grosse machine complexe.

La réponse à cette perte de nos balises ainsi que de notre indépendance n'est donc pas tant, comme on aurait pu le supposer, un retour à la religion ou bien aux autres systèmes qui nous dictent quoi penser et comment agir en communauté, bien qu'un minimum d'obligations sociales soit nécessaire à toutes sociétés, mais plutôt un regain de vigueur pour la défense de notre liberté individuelle, afin de pouvoir décider soi-même quoi penser ou comment agir correctement dans le monde. Et pour y arriver, une bonne dose d'excentricité est à prescrire. Je laisse à John Stuart Mill le soin d'expliquer :

« Tous seront d'accord pour dire que l'originalité constitue un atout dans les affaires humaines. Il y a toujours un besoin pour que des gens, non seulement découvrent de nouvelles vérités et indiquent lesquelles de nos vérités ne le sont plus, mais aussi pour qu'ils établissent de nouvelles manières de faire qui donneront l'exemple de comportements plus éclairés et d'un meilleur goût pour la vie. Ces gens sont le sel de la terre; sans eux, la vie humaine serait une marre stagnante. Non seulement sont-ils ceux qui introduisent les bonnes choses qui n'existaient pas avant, mais ce sont eux qui conserve la vie en celles qui existent déjà. Or présentement, les individus sont perdus dans la foule. » (\*)

Je termine donc ce petit texte en espérant voir plus d'individus refuser de suivre le troupeau et chercher leur propre voie. Or, comme le dit si bien mon copain Brassens : « Les braves gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux! »

Gabriel Fortin

---

### **Connaître les jeunes ou juger les jeunes?**

Vous avez peut-être trouvé assez difficiles les deux questions que je vous ai posées avant le texte. Peut-être, vous êtes-vous aussi rendu compte que nous avons quelques préjugés en supposant que la notion de liberté tout comme n'importe quel sujet de réflexion n'inspirera pas beaucoup de profondeur à la nouvelle génération. Ou tout au plus qu'elle sera portée par des idées toutes faites du genre « ma liberté arrête là où commence celle de l'autre ».

Si je décide de traiter d'abord de préjugés c'est que j'en entends souvent concernant les jeunes. Mon but n'est pas d'abattre les préjugés, mais seulement de proposer une piste de prise de conscience. Les préjugés ne sont pas nécessairement faux, mais ils se fondent souvent sur une perception d'une certaine réalité.

Taxer les jeunes d'un manque de profondeur, c'est oublier un peu vite qu'ils sont allés eux aussi à l'école, que c'est nous qui leur avons enseigné, qu'ils ont de la culture même si leurs références sont différentes des nôtres et que plus que bien des générations avant eux, ils ont accès facilement à une myriade d'informations. Taxer

les jeunes d'un manque de profondeur c'est surtout leur mettre sur les épaules la crise de sens qui touche l'ensemble de la société toute génération confondue. Et manifestement, il y a des individus (incluant les jeunes) qui ont plus de réflexion et de profondeur que d'autres.

### **Est-ce représentatif?**

En quoi le texte de Gabriel Fortin est-il représentatif de ce que pensent les jeunes? De toute façon, certains d'entre vous flairent l'astuce et se disent que je n'ai pas demandé à n'importe qui. Détrompez-vous! Au risque de heurter Gabriel (qui lira peut-être la revue), j'ai presque demandé à n'importe qui. Je n'ai pas fait de concours pour choisir le meilleur texte. Je n'ai demandé qu'à une seule personne, la première à laquelle j'ai pensé, sans même savoir ce qu'elle pensait du sujet. Je l'ai découvert en lisant le texte. Ce qui m'a frappé c'est que dans la dernière semaine, je recevais de la part de deux jeunes un projet voulant bâtir des forums de discussion sur le web qui disaient :

*Le monde traverse actuellement une période où le mot d'ordre est la liberté. Liberté de vivre selon sa propre conscience et ses principes; liberté de gérer sa vie comme bon nous semble. Paradoxalement, les « esclavages » communément appelés dépendances sont de plus en plus nombreux et flagrants. Au moment même où commencent à tomber, grâce aux lois, certains murs de la servitude contemporaine, d'autres plus robustes sont en train de s'élever. Ces murs qui ont pour fondation le regard des autres et qui, eux, ne nous empêchent pas de faire, mais tout simplement d'être.*

### **Des points communs**

Il est évident que le sujet de la liberté peut être abordé de multiples façons. On aurait pu regarder l'exercice de la liberté à travers les choix qui se font dans la vingtaine ou l'aborder à partir de l'angle politique, amoureux, sociologique, moral, etc.

Mais il faut reconnaître qu'il y a des points communs dans les deux textes que je vous ai proposés. Ces points communs, on peut les voir aussi dans les médias lorsqu'il y a des reportages sur des manifestations de jeunes, dans des Mouvements altermondialistes, dans les propos des artistes « engagés » prisés par les jeunes. Ces points communs touchent la conscience sociale, la responsabilité des impacts de nos modes de vie sur l'environnement, l'équité, la dignité humaine, et comme le disait Gabriel « le retour aux sources ». C'est un désir de se sortir d'un « système » avilissant pour s'épanouir humainement, individuellement et collectivement. Qu'ils soient croyants ou non, cette démarche de certains jeunes passe par la quête de sens. Ce sens qui dans notre société actuelle fait souvent défaut. Voyons-y l'image d'une personne qui, dans l'obscurité, cherche le chemin, la vérité et la vie. Rappelons en conclusion cette parole de saint Paul : *Tout m'est permis, mais tout ne me convient pas. Tout m'est permis, mais moi je ne me laisserai asservir par rien.* (1 Co 6,12)

(\*) Traduction libre de : « It will not be denied by anybody that originality is a valuable element in human affairs. There is always need of persons not only to discover new truths and point out when what were once truths are no longer, but also to commence new practices and set the example of more enlightened conduct and better taste and sense in human life. [...] These few are the salt of the earth; without them, human life would become a stagnant pool. Not only is it they who introduce good things which did not before exist; it is they who keep the life in those which already exist. [...] At present individuals are lost in the crowd. », dans son livre *On Liberty*.

## Aimer et être aimé

« Foi et zèle résument ce qu'est l'essentiel de l'Évangile : aimer Dieu et aimer le prochain. Personnellement je suis convaincu qu'on est là au cœur, non seulement de notre vocation, mais de la Vie Religieuse. C'est curieux que nous ayons donné presque plus d'importance aux *conseils évangéliques* qu'au *double commandement de l'amour*. En réalité, les conseils n'existent qu'en fonction du commandement de l'amour.

[...]

Nous pouvons affirmer que l'amour est le fondement et le sommet de la vie religieuse, sa racine et son fruit, son principe et sa fin. C'est seulement dans l'amour et comme passion d'amour que ce choix de vie a un sens. Le Congrès de la Vie Consacrée nous l'a rappelé en condensant son message dans la formule **Passion pour le Christ et passion pour l'humanité**. Amour, qui à son tour, ne peut être compris qu'à partir d'une expérience de foi. [...]

Nous exprimons cet appel à l'amour, d'une manière particulière, par notre vœu de chasteté qui, selon la Règle, est le don d'un amour total voué à Dieu qui nous libère pour servir les personnes et travailler pour son Règne. Il ne s'agit pas d'un vœu de ne pas aimer, mais d'aimer de manière radicale. Il jaillit de l'expérience même de l'amour humain qui, dans sa dimension la plus profonde, est ouvert à un amour absolu et se réclame de lui. La chasteté ne naît pas d'une absence ni d'un manque mais des rayonnements et des jaillissements d'une surabondance.

[...]

Comme nous le savons, nos vœux spécifiques, celui d'association et celui de stabilité, ont une même finalité orientée vers l'amour. Amour de ceux qui ont davantage besoin de nous et pour qui, comme nous y invite le Fondateur, nous devons être disposés à donner notre vie. Amour qui nous fait découvrir le visage de Jésus, *sous leurs haillons*. Amour qui nous porte à nous engager irrévocablement pour rester unis à leur service, convaincus que c'est là notre manière particulière de rendre gloire à Dieu. »

Frère Alvaro Rodriguez Echeverria, Supérieur Général,  
Lettre Pastorale aux Frères, décembre 2005, pages 33-34-35.

# La compréhension de la liberté en contexte carcéral: une perspective pastorale

Claude Mailloux  
Animateur de pastorale,  
Centre de détention de Québec.

C'est difficile de traiter de la perception que les personnes incarcérées se font de la liberté. Il est encore plus hasardeux de vouloir décrire un cheminement typique faisant apparaître une évolution en étapes. Pour ce faire, il conviendrait d'observer le phénomène avec un groupe assez large de personnes afin de les suivre pendant plusieurs mois. De cette manière, il serait possible d'obtenir des données qui pourraient éventuellement être organisées en un modèle conceptuel. Pourtant, même le meilleur modèle demeure inapte à rendre compte de manière fidèle du vécu particulier.

Traiter des perceptions de la liberté que développent les personnes incarcérées invite à plonger dans les dédales du particulier, là où la subjectivité se livre : dans le cœur à cœur avec l'animateur de pastorale qui rend présent un espace neutre dans le milieu carcéral. Parce qu'elle n'a pas un rôle d'autorité, la relation d'écoute cherche à comprendre la personne de l'intérieur avec sa quête spirituelle. Cette voie laborieuse et risquée constitue le sillon que laboure l'animateur de pastorale au cœur de son labeur quotidien.

Les sections qui suivent sillonnent le champ humain en suivant une logique précise. Au départ, la mise au point est faite sur la figure du pasteur, puis sur la spécificité de l'intervention pastorale en milieu carcéral. Suivent les thèmes de la liberté perdue (l'emprisonnement), la liberté sauvage (faire n'importe quoi, le prochain mauvais coup), la liberté fantasmée (je ne reviendrai plus jamais en prison), la liberté attendue (la sortie de prison), la liberté empêchée (la prison intérieure), la liberté en devenir (la liberté qui se découvre même en prison), la liberté virginale (la présence du Christ vivant et agissant). La réflexion se termine en balisant les possibles du chemin de liberté.

## Le pasteur

L'animateur de pastorale doit son titre à une métaphore dont Jésus de Nazareth fait un usage abondant dans son ministère : le pasteur avec ses brebis. La figure du pasteur qui s'occupe d'un troupeau s'enracine au cœur de l'Évangile et au principe d'une société qui est habituée à l'élevage semi-nomade. Le pasteur avance avec le troupeau afin de le protéger mais aussi en vue de lui trouver de la nourriture, de l'eau. À la limite lorsqu'il est en territoire nouveau, le pasteur ne sait pas ce qu'il va trouver. Il doit donc être attentif

aux signes qui émanent du troupeau - des signes de fatigue, d'épuisement, de manque d'eau, etc. - et aux changements dans l'environnement - ces changements peuvent annoncer une source de végétation, un ruissellement d'eau, un endroit ombragé, un terrain protégé ou bien une tempête.

Le berger accompagne le mouvement des bêtes pour les conduire vers de bons pâturages et vers des sources capables d'étancher leur soif tout en veillant à la sécurité de cha-

que animal. C'est un travail qui demande une attention continue qui ne connaît pas de pause. Le troupeau ne peut pas être abandonné à lui-même sans qu'il soit affronté au péril. La vie du pasteur est ainsi faite d'errance et d'engagement continuels qui ne connaît pas le repos, ni les coupures du travail du six ou du cinq jours par semaine. Leur labeur se fait à la journée, à longueur de semaine.

Le caractère bucolique de la métaphore s'arrête ici. Dans l'Évangile, Jésus de Nazareth se situe comme le bon pasteur (Jn 10, 1-21). Il parle aussi de la joie de retrouver une seule brebis perdue (Lc 15, 1-7) ou égarée (Mt 18, 10-14). Pourtant, pour retrouver cette brebis, il a d'abord fallu oser abandonner les quatre-vingt-dix-neuf autres et prendre le risque de les perdre à leur tour. Le travail pastoral n'est pas un travail comme un autre : il exige un engagement de toute la personne. De plus, il oblige à faire des choix qui peuvent paraître à contre sens des us et coutumes, voire même du bon sens. Ainsi le niveau d'engagement véhiculé par la métaphore implique que le berger doit s'exclure de la vie religieuse traditionnelle et de certaines pratiques rituelles : il ne peut suivre le sabbat, car il fait corps avec son troupeau.

### **L'animation pastorale en milieu carcéral**

Certains textes bibliques font de Jésus un rassembleur attentionné, un bon pasteur, qui ne se laisse pas guider par l'appât du gain. Il n'est pas un mercenaire. Cependant, l'image du berger véhicule la nécessité de se situer dans une certaine délinquance par rapport au système religieux. En effet, le pasteur ne peut être fidèle au poste et accomplir les prescriptions légales pour lui-même. Il doit plutôt décortiquer la loi de la gangue qui la cristallise dans des prescriptions afin d'en dégager l'esprit. Autrement, la cristallisation

de loi religieuse devient pour le pasteur la prison qui l'empêche d'accéder à la liberté. Il n'est plus alors en mesure de guider le troupeau vers une terre qui porte et nourrit la vie du troupeau et la sienne. La liberté intérieure est une qualité requise par la tâche de l'animation pastorale en milieu carcéral. L'animateur ne peut se contenter d'être un exécutant. Il doit se montrer un modèle qui exerce sa liberté tout en demeurant à l'intérieur du cadre prescrit par les autorités légitimes et compétentes.

L'animation pastorale en milieu carcéral se doit de tenir compte de la problématique sécuritaire. Les personnes incarcérées présentent une gamme de comportement qui varie selon les individus. Ces personnes peuvent être classées selon leur degré de dangerosité pour les autres (minimum, moyen ou maximum), leur attitude (appropriée ou récalcitrante), la nécessité de les protéger d'elles-mêmes ou des autres (protection, en cellule de confinement ou en réclusion) et leur statut devant la justice pénale (détention préventive ou incarcération). Tout en demeurant créative, l'animation pastorale ne peut ignorer l'aspect comportemental des personnes qu'elle sert. Ainsi devant une personne résolument agressive et menaçante, la liberté conduit l'animateur à adopter une attitude de respect, d'accueil et de compréhension qui a pour effet d'apaiser la crise alors qu'une attitude défensive ou arrogante pourrait provoquer un douloureux passage à l'acte et la rupture du lien qui, avec le temps, pourrait arriver à dénouer des impasses.

À la problématique sécuritaire s'ajoute la nécessité de prendre en compte la personnalité des individus, les problématiques de santé mentale tels la dépression ou les troubles bipolaires qui sont des difficultés récurrentes et les problèmes de déficience mentale. Encore une fois, ces variables impliquent une

intervention ajustée à la situation. Une personne déprimée par le crime impardonnable qu'elle a commis - c'est ce que des personnes en disent régulièrement - ne s'approche pas de la même manière qu'une personne qui se situe dans la phase maniaque du trouble bipolaire.

Enfin, il importe que l'animateur de pastorale soit en mesure de bien identifier les dynamiques délinquantes telles que la personne la présente soit dans un échange de personne à personne soit en groupe. À défaut d'effectuer une lecture appropriée, le pasteur risque de devenir le jouet involontaire de la dynamique de son interlocuteur. À titre d'exemple, on peut considérer le discours flatteur que la personne incarcérée tient à son propos. Sans y discerner un discours projectif qui indique comment la personne souhaiterait être, on risque soit de tomber dans le même piège auquel la personne succombe, soit on voudra lui apprendre l'humilité. Dans les deux cas, l'intervention passe à côté de la réalité vécue.

Cette mise en situation de l'intervention pastorale par rapport à la spécificité du contexte carcéral apparaissait nécessaire afin de favoriser la compréhension du lecteur. La mise en situation sert également à montrer que l'on peut difficilement apprécier correctement la perception de la liberté que porte la personne incarcérée si l'on a pas soi-même découvert dans l'expérience que la liberté véritable se gagne dans un devenir constant par la dénonciation graduelle de tout ce qui fait obstacle à la liberté.

### **La liberté perdue (l'emprisonnement)**

La personne qui entre en prison - que ce soit en détention préventive ou pour purger sa peine - doit faire face à la perte de sa liberté. Le mot liberté trouve un sens bien

spécial lors de l'entrée en prison. Ce mot signifie alors ce que la personne vient de perdre par rapport à son habitude d'aller et venir à son gré et d'entreprendre ses propres projets. Ainsi perçue, la liberté est liberté perdue : on ne peut plus faire ce que l'on veut quand on le veut.

La prison encadre. Elle fournit un horaire précis et un contexte de vie qui ne peut tenir pleinement compte des désirs de chacun. Dans un même secteur [la *wing* ou l'aile de la prison], tous sont astreints au même horaire. Le contexte de la détention légale s'impose à la personne qui doit en apprendre les règles si elle veut faire son temps dans une relative tranquillité.

Au niveau de la perception de la liberté sous le mode de la perte, la prison est l'ennemi à vaincre. Car c'est la faute de la prison si l'on n'est plus libre. On peut se battre contre un système en affichant ouvertement sa révolte mais on n'est pas pour autant libre. La liberté n'est pas réaction à un système car la réaction est tributaire d'une action qui la précède alors que la liberté découle du libre choix. On n'est pas libre quand on réagit parce que la réaction n'est qu'en fonction de ce qui la déclenche.

La perte de la liberté qui découle de l'emprisonnement est toute relative bien que désagréable. Dans les échanges avec les personnes incarcérées, on apprend vite que les barreaux ne sont pas les seuls obstacles au libre arbitre. La loi du milieu dicte les comportements d'une manière bien plus implacable que ne saurait le faire le système légal. L'individu incarcéré ne peut sans difficulté se montrer sous son jour véritable à ses compagnons d'infortune. Au contraire, les plus forts imposent leur volonté aux plus faibles. L'individu doit se composer un masque, une façade de dur à cuire même et surtout s'il n'en est pas un. L'interdit le plus grave

porte sur la collaboration avec l'ennemi. La personne incarcérée ne doit pas parler de ce qu'elle sait ni collaborer avec l'ennemi supposé : l'agent-e des services correctionnels.

À cet autre niveau de perception, la personne incarcérée peut découvrir que l'ennemi n'est pas la prison mais bien la loi implacable qui s'impose avec violence. Cette loi force l'imposture de la façade et du mutisme. Cette loi non dite, la personne incarcérée la connaît depuis bien plus longtemps que la prison visible avec ses barreaux et ses barbelés. Elle la connaît souvent depuis sa plus tendre enfance alors que la plus grande force imposait arbitrairement sa volonté et forçait au silence.

Au niveau le plus fondamental, la loi du plus fort est à la racine de la violence en ce qu'elle cache un refus d'entendre la vie qui parle en chacune et en chacun. Elle est la plus grande violence qui génère la délinquance en niant la parole et le désir qui habitent chaque personne.<sup>38</sup> Ce niveau fondamental s'atteint difficilement sans qu'une personne de parole rende témoignage à ce qui vit et chante au plus profond du cœur de la personne incarcérée. Sans négliger ceux qui précèdent, c'est à ce dernier niveau que s'attache plus particulièrement l'action pastorale. C'est là que le Christ appelle ses brebis « chacune par son nom » (Jn 10, 3) et qu'elles peuvent enfin le suivre : « elles le suivent parce qu'elles connaissent sa voix » (Jn 10, 4).

### **La liberté sauvage (faire n'importe quoi, le prochain coup)**

La liberté sauvage qui consiste à faire ce qu'on veut parce qu'on le veut est une caricature de la liberté. Si la liberté est choix

libre et responsable, la liberté sauvage répond plutôt aux pulsions non humanisées chez la personne. En apparence, celle-ci proclame une liberté qui n'est pas. Y a-t-il encore liberté lorsque règnent la recherche du plaisir pour la jouissance qu'il procure, de la facilité qui évite l'effort et refuse l'expérience de la frustration ? Pourtant cette recherche de la liberté sauvage est une porte grande ouverte qui conduit plusieurs personnes vers la détention.

Ainsi, l'usage de l'alcool ou des drogues qui fuit le poids de la vie conduit dans un labyrinthe infernal qui enferme la personne encore davantage dans son malheur. Combien de fois j'entends des personnes raconter leur haine d'elle-même qui se veut un jugement définitif sur leur usage immodéré de l'alcool et leur dépendance aux drogues. Ces personnes ne sont pas seulement rejetées par l'entourage bien portant, elles se rejettent avec un tel mépris d'elles-mêmes qu'il fait frémir. Pourtant et malgré les bonnes intentions, la personne demeure clouée à sa dépendance aussi sûrement que le Christ est attaché à sa croix. Vue sous cet angle, la liberté de consommer conduit à un enfermement plus implacable que celui offert par la prison.

Il en irait de même avec la recherche de la jouissance immédiate qui n'est plus une médiation entre des humains mais qui devient exigence implacable. Cette pseudo liberté enferme la personne dans sa logique. Elle est dominée par son vouloir désorienté aussi sûrement qu'elle cherche à dominer n'importe quel autre susceptible de lui procurer son plaisir. Le passage à l'acte d'une telle liberté crie haut et fort l'absence de liberté véritable dans les médiations humaines. L'autre n'existe pas pour lui-même mais pour la satisfaction que l'on peut en retirer. Le plus terrible dans cet asservissement à l'intensité des désirs éparés,

---

<sup>38</sup> Denis Vasse, « La plus grande violence », *Laennec*, mars 1992, p. 24-28.

c'est que la personne n'existe même pas pour elle-même. À l'instar du petit enfant auquel on n'a pas signifié de limite aux exigences de son monde pulsionnel, la personne qui passe à l'acte de sa liberté sauvage demeure prisonnière de la tyrannie de son vouloir. Comme cela entraîne une souffrance sans nom, l'insupportable s'entend dans la prétention à un air libre alors même que l'agir est esclave de l'absence de liberté intérieure face à l'intensité pulsionnelle.

La liberté du prochain mauvais coup ressemble à une tentative désespérée de nier les difficultés dans le comportement social. Elle remplit le temps en faisant du maintenant de l'incarcération un incident de parcours sans signification. Rien ne compte sinon le moment où la personne sera « libre » à nouveau de poursuivre ses activités habituelles. Cette perception de la liberté enferme la personne dans l'insignifiance alors même qu'à ses yeux c'est le monde ordonné et régi par un système de justice qui demeure insignifiant. Cette détresse est impitoyable parce qu'elle renverse complètement la logique et fait perdre l'ensemble des repères requis par la vie sociale. Toute la construction de la personnalité s'en trouve faussée sans que la personne concernée ne puisse s'en rendre compte. L'animateur de pastorale n'a accès à ces personnes que de manière indirecte par la médiation d'autres personnes qui se plaignent de l'ennui provoqué par celles qui ne pensent qu'à leur prochain coup. Malheureusement cette fausse perception de la liberté prépare une carrière à long terme dans le réseau carcéral. Selon ce que j'ai pu entendre auprès de quelques-uns, cela peut prendre plusieurs sentences, c'est-à-dire plusieurs années en prison, avant que la personne ne commence à se rendre compte qu'elle porte un véritable problème et que la solution dépend d'elle.

### **La liberté fantasmée (je ne reviendrai**

### **plus jamais en prison)**

« Je ne reviendrai plus jamais en prison ! » Il n'y a sans doute pas d'affirmation plus fréquente que l'on entend en prison. Malheureusement, elle n'est pas seulement fréquente, elle est aussi inexacte voire improbable. Car comment la personne peut-elle être aussi certaine d'elle ? L'arrivée en prison est rarement le fruit du hasard. Elle se prépare plus ou moins à l'insu de la personne concernée et, sauf dans les cas d'erreur judiciaire, elle découle des comportements délinquants agis dans la société. Comment comprendre cette affirmation définitive ?

La liberté fantasmée se comprend comme réaction au choc de l'emprisonnement. L'intensité du choc est confondue avec un véritable changement des dispositions de la personne. L'intensité se fait passer pour la vérité sans que la personne ne se rende compte de la différence qui existe entre l'intensité du sentiment et la réalité vécue. Comme l'intensité émotive a tendance à s'estomper avec le temps, c'est bien l'attente patiente qui permet de vérifier la vérité de la résolution annoncée.

Une résolution vraie conduira la personne à amender son comportement et à chercher des outils pouvant l'aider à changer. Une résolution qui ne fait que se prétendre vraie n'aura pas d'impact dans la réalité de la personne. Tout au plus, la personne affichera un comportement correct jusqu'à sa sortie de prison. La frustration accumulée pendant la détention devra trouver rapidement un exutoire dans le monde extérieur. Malheureusement cela constitue un billet pour un retour rapide en prison.

### **La liberté attendue (la sortie de prison)**

Qu'est-ce que les personnes incarcérées attendent avec le plus d'impatience ? Leur sortie de prison, c'est-à-dire le retour à la liberté d'aller et de venir selon leur vouloir. On prépare la liberté qui vient, on fait un projet de sortie. On en rêve de la sortie. Pourtant lorsque le temps approche, la liberté rêvée prend parfois le visage de la peur. Oui, la liberté d'aller et de venir à sa guise fait peur !

Vu de l'extérieur, cela paraît impossible. Approché avec les gars ou les femmes qui se préparent à sortir, une autre réalité fait jour. La prison se nomme comme un espace où chacune et chacun sont protégés de soi-même et des autres. Passé la porte de la prison, les mécanismes externes de contrôle disparaissent et les individus se retrouvent confrontés à la réalité. Ils ne sont plus encadrés, ils doivent faire face à leur difficulté : s'organiser en se donnant un cadre suffisamment souple et puissant. Un cadre souple autorise la dissipation des tensions émanant de leur vie sociale. Un cadre assez puissant leur permet de résister aux pressions de l'extérieur qui les poussent à entrer dans leurs anciens circuits.

Selon ce que les personnes incarcérées en disent, la liberté après la sortie de prison ne va pas de soi. En effet, la liberté dans le réseau social est à conquérir car les habitudes se reprennent vite et les amis s'attendent à ce que la personne continue sa vie comme avant. Pire encore, les individus qui ont des liens avec un réseau du crime organisé sont confrontés à une quasi impossibilité d'échapper à la pression qui les contraint à poursuivre leur engagement.

### **La liberté empêchée (la prison intérieure)**

Aller et venir à sa guise ne suffit pas pour demeurer libre. La personne incarcérée découvre petit à petit qu'elle doit en appeler

à une réalité plus profonde si elle veut en sortir. Avec les personnes que je rencontre, j'évoque fréquemment la métaphore de la prison intérieure. Cette prison n'a ni porte ni barreaux. Elle est cette réalité que l'on traîne avec soi et qui empêche la naissance d'une liberté sans arrière-goût.

Ici, la pensée du pasteur se tourne vers la pléthore des mauvais traitements et des abus subis pendant l'enfance et la jeunesse. Souvent, la personne est demeurée seule avec son secret qu'elle a elle-même tenté d'oublier le plus possible. Prenons l'exemple d'un homme élevé d'une manière rude par son père et abusé sexuellement par une femme pendant son adolescence. Cet homme qui n'a jamais pu nommer son abus sexuel comme abus parce que les gestes posés correspondaient à une part de ses fantasmes s'est retrouvé abuseur sexuel avec une large préférence pour les jeunes filles du même âge qu'il avait lors de son abus. Le vécu qui n'a pu être admis au jour de la parole se répète dans la réalité de cet individu. À son insu, il est emprisonné dans un cachot intérieur qui pervertit son agir jusqu'à le conduire à commettre des gestes pour lesquels il a été condamné. Réalité ou fiction ?

C'est la réalité d'une personne malheureuse et de tant d'autres. Chacune à sa façon. Les abus non nommés, les dérisions dont on a été victime sans pouvoir le comprendre, les mauvais traitements reçus sans raison apparente, oui, tout cela ne peut entrer dans le registre de la signifiante. L'effet est dévastateur puisque ce qui n'a pu être signifié à sa juste place se déplace en symptôme dans une tentative désespérée de dire ce qui n'est pas parvenu à se dire. Le passage à l'acte est justement cette parole-non-parole, cette parole refusée au registre de la signifiante, qui au lieu de parler agit dans le concret la parole refusée. Réalité ou fiction ? L'œuvre de la grande analyste d'enfants Françoise

Dolto va dans ce sens<sup>39</sup>. En particulier, le concept de castration symboligène s'applique parfaitement à l'exemple qui est évoqué. Faute d'entrer dans un registre de signifiante - ce en quoi consiste la castration symboligène - c'est la vie qui se trouve castrée et prise en otage par un symptôme qui cristallise dans le réel ce qui n'est pas arrivé à se dire.

Ainsi, toute la gamme des mauvais traitements et des abus subis peut se retrouver comme passage à l'acte dans une violence d'autant plus aveugle que la personne qui agit ne saisit pas le sens de son action. À défaut de pouvoir se dire, la violence prend la place qui reviendrait à la parole. C'est pourquoi l'intuition du prologue de l'évangile de Jean est si puissante. Le Verbe se fait chair. Dieu vient sauver l'humanité là où celle-ci a fait disparaître l'instance tierce sans laquelle la vie humaine demeure prisonnière de la violence aveugle et destructrice. Dieu se donne comme verbe de lumière là où sans Lui, l'humanité se perd (Jn 1, 9). Le Verbe, la Parole est la violence créatrice qui sépare en nommant et qui crée en parlant (Gn 1,1-2,2). La Parole est irruption de la vie divine dans la vie de la chair. « Vivante, en effet, est la parole de Dieu, énergique et plus tranchante qu'aucun glaive à double tranchant. Elle pénètre jusqu'à diviser âme et esprit, articulations et moelles. Elle passe au crible les mouvements et les pensées du cœur. » (He, 4, 12) Selon la théologienne protestante Lytta Basset, la Parole est aussi à rapprocher de « la flamme de l'épée foudroyante pour garder le chemin de l'arbre de vie » (Gn 3, 24b)<sup>40</sup>. On sort de la prison intérieure en faisant face au tranchant

de la Parole créatrice qui révèle à la fois l'humanité perdue et le chemin de perdition.

### **La liberté en devenir (celle qui se découvre même en prison)**

Le concept de liberté en devenir veut témoigner du fait que la liberté humaine peut entrer dans un continuuel processus de croissance. Il ne s'agit pas de l'idéologie d'une liberté accomplie mais d'une liberté incarnée qui naît et mûrit dans le temps de l'histoire de l'individu. Curieusement la liberté peut naître et se découvrir en prison car la liberté n'est pas en rapport avec la réaction à quelque chose. Elle prend position face à une situation. La naissance et la croissance de la liberté impliquent une sortie graduelle mais réelle des automatismes réactifs.

Qu'est-ce qu'un automatisme ? Un automatisme est comme une action qui provoque toujours la même réaction indépendamment des circonstances extérieures. Par exemple, tourner la clef de contact d'une automobile est de l'ordre d'un automatisme parce qu'une fois tournée, la clef engage le démarreur qui actionne le moteur. À moins d'un bris ou d'un extrême de température, le résultat est à peu près assuré. Ainsi en est-il d'une personne qui fonctionne par automatisme. Il suffit de la démarrer pour obtenir la réaction voulue. Par exemple, si on veut mettre en marche une personne présentant de la dépendance affective, on n'a qu'à lui faire sentir le spectre de l'abandon si elle refuse de faire ce qu'on lui demande.

Un des rôles de l'animateur de pastorale en prison consiste à prendre du temps pour écouter les personnes afin de les responsabiliser de leurs actions. Ce type d'intervention vise la réhabilitation. Il est en même temps une clef de l'agir pastoral car

<sup>39</sup> Françoise Dolto, *Solitude*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », n° 393, 1994, voir « Castrations », p. 502-516 et Françoise Dolto, *L'image inconsciente du corps*, Paris, Seuil, coll. « Essais », n° 251, édition de 1992, voir « Les images du corps et leur destin : la castration » p. 63-208.

<sup>40</sup> Lytta Basset, *Le pardon originel. De l'abîme du mal au pouvoir de pardonner*, Genève, Labor et Fides, coll. « Lieux théologiques » n° 24, 2<sup>e</sup> édition, 1995.

elle témoigne auprès de la personne de sa réactivité. Ce faisant elle met en lumière le chemin de perdition et sa réalité temporaire d'automate. À travers les mots de son discours, l'intervention pastorale cherche les dédales dans laquelle la liberté s'est perdue ou égarée pour la rendre à elle-même. Par exemple, après une heure et demie d'écoute de la rage portée par une personne, je suis sorti de la rencontre épuisé. Je n'étais pas heureux de n'avoir rien su faire d'autre. Pourtant, en y repensant, je me suis dit que cette rage là devait être difficile à porter. Lorsque j'ai revu la personne, je lui ai dit que je croyais que sa rage était difficile à porter. Ça été le point de départ d'une relation d'appivoisement qui dure depuis quelques mois. L'accueil simple et honnête du vécu et des aspirations qui sont comme englouties derrière la rage permet à la personne d'apparaître sous un jour nouveau de sorte que ce simple accueil se reflète jusque dans son comportement carcéral. On ne le reconnaît plus. Lorsqu'il se fait demander pourquoi il est si tranquille, il répond que cela ne le tente plus de réagir comme avant.

Au lieu d'être simplement agi par l'extérieur, il choisit et décide ce qu'il veut réaliser. Son temps de prison devient un temps de grâce dans lequel sa liberté renaît en douceur mais avec détermination. Il s'appivoise à se dire en confiance à quelqu'un sans craindre d'être jugé ni condamné. Enfin une oreille s'offre pour entendre tout le mal qui le torture. C'est en remplaçant le mal dans sa signification historique et dans sa téléologie à visée eschatologique que la personne découvre une liberté qu'elle ne se connaissait pas : libre d'être qui l'on est

## **Chemin de liberté**

Quelle est l'évolution de la compréhension de la liberté chez les personnes incarcérées ? La réponse demeure à plusieurs voix. Pour les uns, la liberté demeure le seul libre arbitre. Pour d'autres, l'incarcération peut devenir un chemin à travers lequel plusieurs témoins rendent

et pouvoir être reçu par un vis-à-vis qui rend témoignage à la vie qui sourd malgré les difficultés du chemin.

## **La liberté virginale (la présence du Christ vivant et agissant)**

La liberté virginale est un concept qui m'a été appris par les personnes incarcérées. À leur insu et du plus profond de leur malheur, il est possible d'entrevoir quelque chose de la présence active du Christ. Il y a en chaque personne un « espace » discernable qui, malgré toutes les tempêtes, est demeuré à l'écart et comme protégé du déferlement du mal. En théologien, je dirais qu'il y a en chaque personne la présence virginale du Christ qui est indestructible, donc plus forte que tout le poids de mort encaissé.

La vie divine fait contrepoids et continue d'appeler les personnes bien au delà de ce qu'une certaine théologie du péché laisse entendre. Curieusement, c'est chez les personnes incarcérées que j'ai le plus fréquemment identifié la présence lumineuse du Christ. C'est comme si les brebis perdues et égarées méritaient une attention toute spéciale du Christ. C'est en elles que l'humanité est bafouée et crucifiée. C'est en elle qu'il revit sa passion, sa condamnation et sa mort. C'est cette humanité déchue qui est promise à la résurrection.

Sans s'en douter le moindrement, les personnes incarcérées évangélisent les personnes qui exercent une charge pastorale auprès d'elles. Elles leur enseignent la valeur indestructible de la liberté véritable et le pouvoir salvifique du Christ qui ne se laisse arrêter par aucun mal.

possible la découverte graduelle et laborieuse d'une capacité de se positionner dans la vie et, à partir de là, de faire des choix cohérents. Enfin pour un plus petit nombre, la liberté se découvre comme une vie qui sourd et se donne malgré et par delà la mort et le mal.

Il ne faut pas se leurrer. Les personnes incarcérées ne sont pas toutes des enfants de chœur. Leur expérience de la vie et des autres a été rude, mais cela n'enlève en rien qu'elles demeurent des personnes de cœur et sensibles. Cependant pour plusieurs raisons que nous ne pouvons couvrir ici, elles doivent se réapproprier leur humanité, sinon se l'approprier pour la première fois. Ainsi, le chemin vers la liberté est, d'abord et avant tout, un chemin d'approvisionnement de l'humanité rencontrée sous son jour souffrant.

Il est normal et sain de vouloir éviter la souffrance inutile. Mais il est encore plus fécond de se mettre à l'écoute du cri vers la vie qui sourd de manière cachée et rebutante de la misère humaine. À cet endroit-là, le Christ prend sur lui la misère dans ce qu'elle comporte de, pourquoi m'as-tu abandonné » (Mc 15, 34b) . Et au moment de mourir, il ajoute « Père plus individuel et de plus sacré et, pour chaque personne, il reedit comme à la croix « Mon Dieu, entre tes mains je remets mon esprit » (Lc 23, 46b). L'abandon total et confiant dans la bonté du Père vainc la violence du mal et de la mort. C'est par cette frêle brèche que le Père ressuscite son Fils. C'est aussi par la brèche de la souffrance et de la mort que la liberté véritable produit son fruit. Aussi convient-il d'être accompagné dans ce chemin par une personne qui témoigne de la vie même à partir du lieu où elle semble s'être éteinte. □

## **Libre pour être vrai !**

“Avec, au bout du compte, la liberté, nous développons si facilement des dépendances. Nous nous attachons aux choses qui nous entourent au point de nous en rendre esclaves. À force de consommer, nous nous créons des besoins. À trop posséder, nous finissons par être possédés.

Il y a quelque chose de cet esprit quand Jésus, le villageois de Nazareth, lance ses invitations au dépouillement: «Heureux, vous les pauvres... heureux, vous qui avez faim...» Jésus ne bénit pas la misère. Il n'est pas contre la prospérité. Il n'hésitera pas, d'ailleurs, à s'asseoir à la table d'un riche ou d'aller manger chez Zachée. Il invite tout simplement à la liberté. Riches ou pauvres, peu importe d'une certaine façon. L'essentiel, c'est de demeurer libre. Libre pour tenir à la vérité plutôt qu'à la ligne du parti. Libre pour choisir le bonheur plutôt que l'intérêt. Libre pour s'empresseur auprès des autres plutôt que de se replier sur soi.

Jésus disait que la vérité nous rend libre. J'ajouterais que la liberté nous rend vrai.”

Denis Gagnon, o.p.

# Portrait de l'Église d'Amos

## Service diocésain des communications

Le diocèse d'Amos est situé dans le nord-ouest du Québec. Sainte Thérèse d'Avila en est la patronne. Voici un court historique à ce sujet.

*En vertu d'une tradition séculaire, le Siège épiscopal d'un nouveau diocèse assume le patronage de l'église paroissiale où il est établi.*

*Dans la Constitution apostolique «Christi fidelium bonum» qui érige le diocèse d'Amos, le Pape Pie XI confirme cette règle en lui attribuant la protection spirituelle de sainte Thérèse d'Avila, titulaire de la paroisse de la ville d'Amos dont la date de la fête patronale est le 15 octobre.*

*Par ailleurs, Mgr Joseph-Aldée Desmarais, évêque fondateur, a voulu s'inspirer de la devise de la ville d'Amos: «OPES IN SOLO (richesse dans le sol)» pour gratifier la nouvelle Église-Mère du parallèle de l'Espérance en Dieu: «SPES IN DEO».*

Le diocèse d'Amos est suffragant du diocèse de Gatineau depuis le 31 octobre 1990, auparavant suffragant de Québec.

Le territoire du diocèse d'Amos a été démembré du diocèse de Haileybury, le 3 décembre 1938, par S.S. le Pape Pie XI. S.E. Mgr Joseph-Aldée Desmarais était nommé le premier évêque, le 20 juin 1939, par S. S. le Pape Pie XII. Les bulles d'érection du 3 décembre 1938 ont été corrigées par le décret de la S.C. Consistoriale du 12 mai 1945, pour la région de Parent, et par le décret de la même Congrégation du 9 janvier 1953, pour préciser les limites nord-est du diocèse (frontières Amos-Chicoutimi).



**Amos, cathédrale Ste-Thérèse-d'Avila  
construite en 1922-1923  
et consacrée le 23 mai 1982**

Ces bulles d'érection ont été de nouveau corrigées par le décret de la Congrégation pour les évêques du 21 septembre 2000, pour la région Ouest du diocèse d'Amos comprenant les paroisses de St-Joseph de Cléricy, St-Christophe de Dalember, St-François-de-Sales de Destor et St-Norbert de Mont-brun. Lesquelles ont été annexées au diocèse de Rouyn-Noranda. Par ce même décret, a été soustraite du diocèse de Rouyn-Noranda et unie au diocèse d'Amos la partie méridionale du territoire de la paroisse St-Raphaël de Preissac, située dans les districts civils de Bousquet et Cadillac.

### Qu'en est-il de son territoire, sa population et la situation économique ?

Territoire : Superficie totale : 128 500 km<sup>2</sup> (49 601 milles carrés). Le diocèse d'Amos est un diocèse du Canada, situé au nord-ouest de la province de Québec, dans la région nommée : ABITIBI. Il couvre un territoire très vaste.

Le territoire était jadis recouvert d'immenses étendues de forêts, en très grande partie déjà

exploitées. Au fil du temps, plusieurs grandes entreprises du domaine forestier ont suscité de nombreux commentaires à travers le diocèse. Ceux qui tirent le pain quotidien de l'exploitation forestière refusent, pour la plupart, d'admettre que cette forêt a été pressée comme un citron; les «utilisateurs secondaires» de la forêt (chasseurs, pêcheurs,

trappeurs et autres amants de la nature) prétendent qu'on lui aurait fait un tort irréparable.

Sous les forêts et les villes de l'Abitibi, se cachait de nombreux gisements de métaux exploitables. On y trouvait de l'or, de l'argent, du cuivre, du zinc et quelques autres minéraux. Le secteur centre, dans la région de Barraute-Val-d'Or et le secteur Nord, avec Joutel-Matagami, étaient les zones les plus productives dans ce domaine mais les mines sont, au contraire de la forêt, des ressources épuisables. Plus souvent qu'autrement, on assiste donc à la naissance d'une ville autour d'un puits de mine qui deviendra le fantôme d'une période de richesse relative, une fois le gisement épuisé. Ce fut le cas des villages de Barville et Joutel notamment. On s'inquiète à savoir si ce n'est pas aussi l'avenir à court terme de la ville de Matagami : ce fut un joyau minier qui a connu ses heures de gloire comme «porte du Nord» au moment des grandes mises en chantier de la Baie James.

Enfin, comme toute bonne région de ressources primaires, l'Abitibi n'est pas démunie de tout potentiel agricole, bien au contraire. Cependant, son agriculture est tributaire de ce qui se passe dans l'ensemble de ce volet à l'échelle québécoise. Si l'on trouve des fermes très productives dans les environs de La Sarre et Senneterre, les fermiers, pour en vivre décemment, doivent savoir gérer une très grande entreprise et non une ferme, avec tout ce que cela comporte d'implications dans des marchés qui se mondialisent là aussi.

### **Population**

La population totale du diocèse au 31 décembre 2004 est estimée à 98 327 personnes dont 92 776 catholiques. La population de la région toute entière est en diminution depuis une bonne dizaine d'années, notamment par le phénomène de l'exode des jeunes qui découvrent les grands centres au moment de poursuivre des études au contenu non offert en région. Comme il ne se trouve personne pour les éveiller aux inconvénients des grands centres, ils n'y découvrent que le bon côté des choses et s'y implantent au détriment de leur région. Présentement, il y a une

tendance inversée. Quelques jeunes familles reviennent. Ceci dépend aussi de l'emploi offert.

Dans le secteur forestier, les dernières années ont aussi été très difficiles. Entre autres facteurs, les surtaxes imposées par les États-Unis pour le bois d'œuvre causent de nombreuses coupures d'emplois. Les jeunes décident de tenter leur chance dans les grands centres plutôt que d'accepter de vivre de l'aide sociale.

Quant au secteur minier, extrêmement sensible au prix mondial des métaux, il a toujours soumis les Abitibiens à une économie en dents de scie. Les mines offrent tantôt de nombreux débouchés à des salaires très élevés et en d'autres temps, de nombreux chômeurs qui n'hésitent pas à tenter leur chance dans d'autres régions minières quand la situation perdure.

Une population autochtone (Amérindiens), vivant ici avant l'arrivée des Blancs (vers 1910), forme actuellement un total de près de 2 806 catholiques. Cette population amérindienne confinée à des « Réserves », avec des droits de chasse et de pêche sur des territoires précis, se sent toujours dépossédée de son ancien pays. Ces tribus, sauf quelques rares individus, ont de la difficulté à entrer dans nos façons de faire et se sentent un peu comme des poissons hors de l'eau. Les Oblats de Marie-Immaculée (O.M.I.) sont missionnaires dans les quatre « Réserves » indiennes de notre diocèse.

### **Situation socio-économique**

Que l'on soit d'avis que la forêt abitibienne ait été surexploitée ou d'opinion contraire, force est de constater que les derniers gouvernements se sont montrés beaucoup plus attentifs à leur façon d'accorder les droits de coupe dans la forêt publique. Ces droits sont d'ailleurs assortis de conditions assez révélatrices comme l'obligation de planter un arbre en remplacement de tout arbre coupé.

Les entreprises forestières, elles, sans s'avouer coupables de quoi que ce soit y vont, pour certaines, d'un comportement dit «de développement durable» consentant des efforts de sylviculture encore plus significatifs que le simple fait de replanter un arbre

pour chaque arbre coupé. L'avenir dira si ces efforts seront suffisants mais, entre temps, ce que l'on perd d'emploi en usine, on le gagne en forêt si bien que l'emploi, dans ce domaine, est maintenant souvent constitué d'emplois saisonniers, bien rémunérés, mais qui contribuent à grossir énormément le pourcentage de chômeurs durant la saison hivernale.

Dans le secteur minier, les gisements épuisés sont cause de contextes économiques souvent dramatiques dans les villes minières où il n'y a que cette industrie. Par exemple, la petite ville de Joutel, qui a jadis compté un millier d'habitants et plus, est complètement disparue du paysage après la fermeture des mines du secteur.

Quant à l'agriculture, que certains décrivaient jadis comme l'élément équilibrant des deux autres économies primaires disparaît lentement. Elle était effectivement une composante rassurante il y a quelques années, mais la mondialisation des marchés et le manque d'intérêt à prendre la relève, chez les fils et filles des agriculteurs actuels, sont des phénomènes québécois qui n'épargnent pas l'Abitibi. Les campagnes se vident, les paroisses se ferment et les églises disparaissent petit à petit.

Sur le plan démographique, les dernières études de la Régie régionale de la santé et des services sociaux prédisent une diminution continue de la population de l'Abitibi-Témiscamingue jusqu'en 2010, après quoi la courbe commencerait à se faire ascendante. Entre temps, entre 2001 et 2010, Québec prévoit que l'Abitibi-Témiscamingue perdra encore 2,2 % de ses habitants pour toutes les raisons déjà précisées auxquelles il faut évidemment ajouter le vieillissement de la population.

Entre temps, la situation économique des Abitibiens et Abitibiennes continue de monter et de descendre, au rythme d'une économie presque uniquement tributaire des ressources premières. Il y a bien une trentaine d'années que les commissaires industriels et autres agents de développement économique de la région crient qu'il faut diversifier cette économie. Les acteurs principaux dans le domaine économique sont encore à vivre leur culture d'exploitants de ressources naturelles.

À ce propos, on retiendra que les salaires qui supposent l'éloignement et l'exploitation des ressources naturelles font qu'il est possible, pour une personne détenant à peine un secondaire V, de gagner autant que 60 000 \$ par année en Abitibi-Témiscamingue. Pendant ce temps, il sera aussi fréquent de rencontrer un détenteur de formation universitaire se retrouver plongeur dans un restaurant à Montréal. Voilà qui rend assez peu probable l'éventualité de voir des gens de la région accepter un salaire autour des 10\$ l'heure pour un emploi dans le domaine secondaire ou tertiaire. Convaincus de ne pas trouver d'employés, les développeurs éventuels restent donc dans les grands centres et le taux de chômage des régions demeure élevé et sujet à controverse. Ainsi, les statistiques officielles parlaient de 9,1 % de chômeurs pour janvier 2005, le secteur des affaires s'entendant beaucoup plus pour parler de 18 à 20 %...

Enfin, l'Abitibi a un climat varié avec une longue période de froid; six mois d'un hiver rigoureux (jusqu'à -45°C). Un automne et un printemps prolongés laissent peu de place à la période de l'été. Cependant, avec le réchauffement de la planète, la température devient de plus en plus clémente. La dispersion de la population (98 327) du diocèse d'Amos sur un territoire de 128 500 km<sup>2</sup>, l'isolement de certaines paroisses, les conditions de communications rendues difficiles par la distance et le climat en font un territoire qui comporte des besoins pastoraux spécifiques.

Cependant, ces conditions matérielles ardues n'ont pas empêché une population courageuse de prendre racine dans ce coin de terre du Québec. Guidé par un clergé dévoué, des religieuses et des religieux et des membres d'instituts séculiers généreux, ce Peuple de Dieu abitibien essaie de réaliser, aujourd'hui, la mission de l'Église du Christ au cœur de ce monde très incarné.

### **Quelle est son organisation diocésaine ?**

D'abord, Mgr Joseph Aldée Desmarais est l'évêque fondateur (20 juin 1939). Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., fut nommé coadjuteur et ensuite administrateur.

Mgr Gaston Hains lui succède (31 octobre 1968) et c'est Mgr Gérard Drainville nommé le 13 avril 1978 qui sera pasteur du diocèse pendant 26 ans.

Le 6 juillet 2004, **Mgr Eugène Tremblay**, originaire de St-Hilarion, région de Charlevoix, répondra à l'appel du Seigneur et du nonce apostolique en venant prendre généreusement la relève.

Deux évêques sont originaires du diocèse : Mgr Roger Ébacher, archevêque de Gatineau et M. le Cardinal Marc Ouellet, P.S.S., archevêque de Québec et Primat du Canada.

Le territoire est divisé en 6 zones pastorales, 56 paroisses et 5 missions : 4 amérindiennes dont l'une est desservie par Joliette depuis 1980. Deux équipes «in solidum» sont en place depuis août 2005.

-21 prêtres exercent leur ministère régulier dans 56 paroisses;

- 3 missionnaires œuvrent dans 4 de nos missions amérindiennes;

- 7 prêtres retraités rendent des services pastoraux occasionnels;

- 2 prêtres ont un ministère spécial;

-15 prêtres vivent à l'extérieur du diocèse;

Dix-sept parmi ce nombre font partie d'Instituts de vie consacrée et font du ministère dans notre diocèse. La moyenne d'âge des prêtres séculiers est de 71,4 ans et celle des prêtres religieux est de 61,2 ans.

L'implication bénévole des laïcs est remarquable de même que l'apport très fructueux des animateurs et animatrices de paroisses. Le centre de La Source, animé par les Clercs de Saint-Viateur de La Ferme, est d'un apport inestimable.

Le manque de prêtres est une des plus grandes souffrances du diocèse. Les grandes distances entre les paroisses demandent tant aux prêtres qu'aux diocésains beaucoup de disponibilité pour s'adapter aux différentes situations.

En plus, le plan financier laisse à désirer. Bon nombre de paroisses ne se suffisent plus. Que feront-elles ?

Tout de même, les projets pastoraux ne manquent pas. Équipes locales à mettre en place, projets catéchétiques, etc. Différents conseils et comités existent pour le bon fonctionnement du diocèse. C'est dans la foi que s'accomplit la mission diocésaine d'annoncer Jésus-Christ et de vivre l'Évangile. Bon nombre de paroisses ont des temps d'adoration soit journaliers, soit hebdomadaires, soit mensuels.

Aux journées mondiales de la jeunesse, Benoît XVI recommandait : «Avant toute activité, avant toute transformation du monde, il doit y avoir l'adoration. Elle seule nous rend tout à fait libres; elle seule nous donne les critères de notre agir. Et justement, dans un monde où disparaissent peu à peu les critères d'orientation et qu'existe la menace que chacun fasse de soi-même son propre critère, il est fondamental de souligner l'adoration». Le pape faisait le lien entre la rencontre de Cologne, l'année de l'Eucharistie et le synode qu'il a conclu en soulignant son émotion devant une Église où se «réveille la joie de l'adoration eucharistique». (Rome, 22 décembre 2005 – Source : Zénit.org)

Notre priorité diocésaine «**Ouvrir tout grand nos portes au Christ**» (Benoît XVI) est la motivation de nos agirs.

Voilà brièvement une description d'un diocèse qui s'applique, avec ses forces et ses faiblesses, à vivre la mission de l'Église qui est celle du Christ et la nôtre en cherchant à dynamiser les gens des milieux selon cette pensée de Benoît XVI.

«L'Église prendra d'autres formes. Elle ressemblera moins aux grandes sociétés; elle sera davantage l'Église des minorités; elle se perpétuera dans de petits cercles vivants, où des gens convaincus et croyants agiront selon leur foi. Mais c'est précisément ainsi qu'elle redeviendra, comme le dit la Bible, le sel de la terre.» Cardinal Ratzinger, Le sel de la terre, p. 214, Édition Flammarion 1997. □

# Liberté !

Denis Gagnon, o.p.

L'ancienne présidente d'ATD-Quart-Monde, Geneviève de Gaule-Anthonioz a dit : Nous avons connu deux totalitarismes dans ce siècle, le nazisme et le communisme. On est en train d'installer celui de l'argent. C'est vrai que l'argent prend de plus en plus de place dans nos vies. L'argent que nous possédons et celui qui nous manque. Pendant que la religion se retire dans la discrétion du nid privé, l'économie s'avance et prend de plus en plus de place dans l'espace public. Elle influence tout. Elle s'impose et décide beaucoup, même dans les domaines où elle n'est pas directement concernée.

Un nouveau totalitarisme, un autre absolu. Une dépendance qui rejoint la horde de tant d'autres comme la cigarette, l'alcool, la drogue, comme l'internet, la loterie et le casino. Ou d'autres moins radicales, mais tout aussi envoûtantes comme le chocolat ou les croustilles. La liste peut s'allonger à l'infini et former un catalogue dont les proportions dépassent l'entendement.

La plupart des éléments de la liste constituent de bonnes choses en soi. Inoffensives, ces choses se transforment en d'irrésistibles tentations. Souvent sans nous en apercevoir, nous succombons sous leur charme.

Nous rêvons à la liberté, nous la recherchons constamment. C'est l'oxygène du cœur. Malheureusement, c'est du bout des doigts que nous finissons par l'attraper. Se trouve-t-elle déjà dans notre coffre au trésor, elle se dissimule parmi d'autres bijoux. À la moindre distraction de notre part, elle s'échappe. Subtilement, nos dépendances nous ensorcellent. Nous les chérissons jusqu'au jour où les chaînes deviennent trop lourdes. Nous nous débattons alors pour retrouver l'air frais et regagner notre autonomie.

Nous vivons une culture de consommation. Nous ne pouvons l'éviter. Comment trouver et garder sa liberté devant tant de sollicitations? Une certaine distance est possible. Elle est

même nécessaire. Les anciens, plus que nous, connaissaient le jeûne et l'abstinence. Ils les pratiquaient régulièrement. Histoire de reprendre sa vie en main. Jeûner, c'est reconnaître que notre domaine a ses frontières au delà desquelles la liberté s'enfuit.

Le jeûne a été longtemps considéré comme un combat ambigu avec le corps. De nos jours, le jeûne peut s'avérer signe de l'acceptation du manque, et explosion du rapport compulsif à la dépendance caractérisant notre temps. Il s'agit de découvrir qu'il nous manque, tout en évitant de tomber dans le contrôle effréné du corps typique de l'anorexie. Le chemin est étroit qui, d'un côté, accueille la pesanteur corporelle de nos vies, et, d'un autre côté, s'ouvre à la grâce, allégeant parfois les plus lourds fardeaux. (Jacques ARÈNES, La Vie, 21 février 2002, p. 55)

Chez nous, certains ont lancé un mouvement en faveur de la simplicité volontaire. Vivre en deçà de ses désirs et de ses besoins pour ne pas se laisser envoûter par le charme du gain et les tentations de la possession. Sauver la liberté en refusant les totalitarismes et les dépendances. Atteindre l'autonomie comme une dimension importante de la maturité humaine. Et une dimension de la foi aussi, car Dieu peut alors demeurer Dieu et l'humain un humain. □